Mers les-bains

Mer et lumières
Journal Municipal n° 63 - Hiver 2018

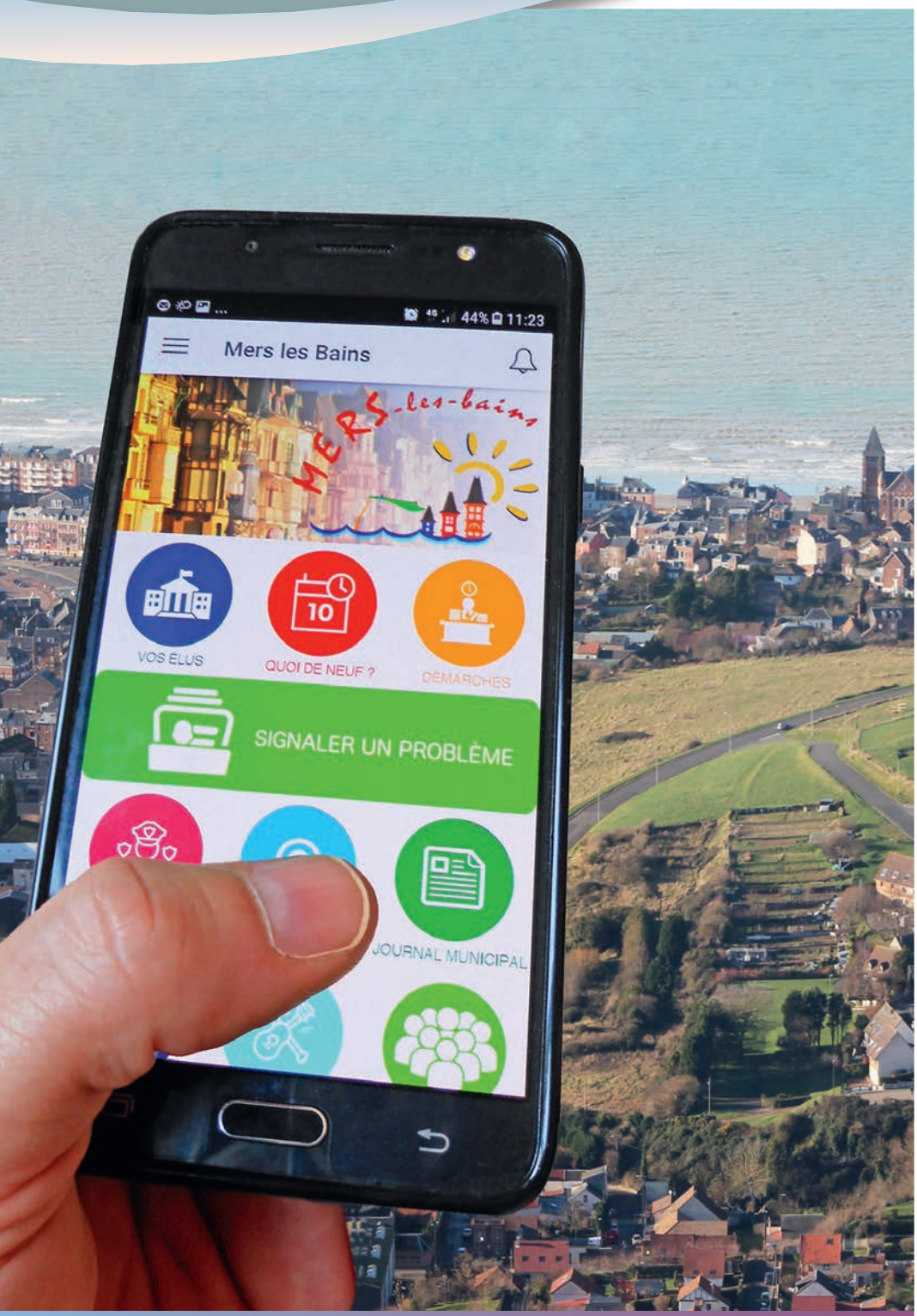

Découvrez la nouvelle application mobile de la Station !...

VIE COMMUNALE
Voeux : au programme des élus pour 2018... p. 02

TRAVAUX
Future École et Centre Loisirs bientôt livrés... p. 10

EMPLOI
Pôle Emploi Friville, un partenaire local... p. 16

MAIRIE DE MERS-LES-BAINS
BP 70045 - Avenue Pierre et Marie Curie
80350 Mers-Les-Bains
Tél : 02 27 28 06 60 - Fax : 02 27 28 06 61

ACCUEIL DU PUBLIC :

Lundi . . . . . 8 H 30 - 12 H / 13 H 30 - 17 H 30
Mardi au jeudi . . . . 8 H 00 - 12 H / 13 H 30 - 17 H 30
Vendredi . . . . . 8 H 30 - 12 H / 13 H 30 - 17 H 30

VOS ÉLUS

▶ **DELÉPINE** Michel, maire
> Reçoit sur rendez-vous au 02 27 28 06 60
michel.delepine@ville-merslesbains.fr

- ADJOINTS DÉLÉGUÉS -

▶ **EVRARD** Monique, 1ère adjointe, adjointe à la cohésion sociale, aux services à la personne, à la jeunesse, aux affaires scolaires et périscolaires
> sur rendez-vous. *monique.evrard@ville-merslesbains.fr*

▶ **DAUTRESIRE** Reynald, adjoint aux services techniques et au personnel technique
> sur rendez-vous. *reynald.dautresire@ville-merslesbains.fr*

▶ **ROBERT** Marie-Christine, adjointe au patrimoine, au tourisme et au commerce local
> sur rendez-vous. *christine.robert@ville-merslesbains.fr*

▶ **WILLEMS** Thierry, adjoint aux sports et au devoir de mémoire
> sur rendez-vous *thierry.willems@ville-merslesbains.fr*

▶ **DOUILLET** Régine, adjointe aux espaces verts, au fleurissement, à la propreté de la ville et aux cimetières > Mardi et jeudi sur rendez-vous.
regine.douillet@ville-merslesbains.fr

▶ **ROLLERI** Jean-Gabriel, adjoint au site patrimonial remarquable, à l'animation culturelle et évènementielle, aux associations locales et à la communication culturelle.
> sur RDV *jean-gabriel.rolleri@ville-merslesbains.fr*

▶ **Conseiller délégué** auprès du maire pour les nouvelles technologies à destination de la population : **POUILLY** Olivier - *olivier.pouilly@ville-merslesbains.fr*

▶ **Conseillers délégués** (selon le bureau de vote dont vous dépendez : inscrit sur votre carte d'électeur)

Bureau n° 1 : **MOPIN** Patrice - *patrice.mopin@ville-merslesbains.fr*
Bureau n° 2 : **QUENU** Catherine - *catherine.quenu@ville-merslesbains.fr*
Bureau n° 3 : **LASSAL** Dany - *dany.lassal@ville-merslesbains.fr*

▶ **Conseiller Municipaux :**

COLMAR Brigitte, **DEVOS** Jean-Bernard, **DION** Stéphanie, **FOLLIN** Michèle, **HINSCHBERGER** Fabrice, **MAQUET** Emmanuel, **MAUGER-PRUVOTS** Sandra, **THOMIRE** Christian, **L'HUILLIER** Sandra, **TROPHARDY** Maryvonne, **CHARLET** Sabrina, **ROUSSELIN** Vincent.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Lionel DUGARDIN 02 27 28 06 65
lionel.dugardin@ville-merslesbains.fr

SERVICE POPULATION / ACCUEIL / ÉTAT CIVIL

Nathalie PECQUERY, Laëtitia FILTNER . . . 02 27 28 06 60
nathalie.pecquery@ville-merslesbains.fr

SERVICE SOCIAL / CCAS

Accueil du public : l'après-midi de 13 h 30 à 17 h 30
Sophie LEROUX - Sandrine DURAND 02 27 28 06 63
ccas@ville-merslesbains.fr

SERVICE URBANISME

Nicole GRAIN - Laurence HORVILLE 02 27 28 06 60
nicole.grain@ville-merslesbains.fr
laurence.horville@ville-merslesbains.fr

SERVICES TECHNIQUES *(Chemin de la Petite Allée)*

Hervé DUPLESSIS 02 27 28 24 35
servicestechniques@ville-merslesbains.fr

SERVICE CULTUREL *(Médiathèque, rdc rue Paul Doumer)*

Magali DUFRIEN 02 35 50 20 79
magali.dufrien@ville-merslesbains.fr

SERVICE SURVEILLANCE VOIE PUBLIQUE

ASVP Bruno DAVERGNE et J-C BOUKHARI . 02 27 28 06 60

SERVICE COMPTABILITÉ

Paul L'HUILLIER - Véronique BERNARD . . 02 27 28 06 62
compta@ville-merslesbains.fr

SERVICE RESSOURCES HUMAINES

Paul L'HUILLIER - Martine FORESTIER . . . 02 27 28 06 60
martine.forestier@ville-merslesbains.fr

SERVICE ADMINISTRATIF

Julie DEVAUX 02 27 28 06 60
julie.devaux@ville-merslesbains.fr

COMMUNICATION

Ricardo BOIMARE 02 27 28 06 64
servicecommunication@ville-merslesbains.fr

▶ STRUCTURES MUNICIPALES

ATELIER D'ART *(Salle du Portillon)*
- Dessin, peinture (L. Bulcourt) . . . . . -
- Sculpture (F. Meyer) 06 73 50 92 05
CENTRE-LOISIRS intercommunal 02 35 86 23 48
CLUB NAUTIQUE GSM, *Esplanade* 02 35 50 17 89
MÉDIATHÈQUE, *rue Lebeuf* 02 35 50 08 46
CYBERSITE, *rue Lebeuf* 02 35 50 88 68
ÉCOLE DE MUSIQUES, *rue Dupont* . . . 02 35 50 73 44
GARDERIE "Les Moussaillons"
Ecole Curie, avenue Curie 02 35 86 20 80

Mers-les-Bains *Mer et lumières*
Journal d'Information Municipale trimestrielle et gratuite
Éditeur : Ville de Mers-les-Bains, Avenue Pierre et Marie Curie - BP 70045, 80350 Mers-les-Bains.
Responsable de la publication : Mr le maire de Mers-les-Bains.
Conception (rédaction, photos & infographie PAO) : Service Communication
Ricardo BOIMARE *(Rédaction : sauf édito et éventuels apports extérieurs dans ce cas attribués ou signés. Photos : sauf si mentions contraires en marge) - Dépôt légal à parution : Bibliothèque Amiens Métropole.*
Tirage : Habituel 3500 ex, Été 4500 - **Impression** : IC4 (Gamaches) - **Distribution** : Distri'Tract (Eu).

Édito...

« Très bonne année à vous tous »...

Michel DELÉPINE
Maire de Mers-les-Bains

Madame, Monsieur,

Mersoises, Mersois,

Cher(e)s Ami(e)s,

En ce début d'année 2018, nous pouvons constater avec satisfaction la finalisation de cet assez exceptionnel chantier de réhabilitation de l'ancienne école communale des Filles, plus connue sous le nom d'école des Tilleuls, la poursuite d'un long et lourd chantier de la première phase d'humanisation de l'avenue Marie et Pierre Curie, axe majeur pour notre cité, et la mise en route effective de ce que sera "le Pavillon des Bains".

Bien loin de céder à ce qui pourrait être interprété comme de l'autosatisfaction de la part de vos représentants élus, il est naturel de partager avec vous le bouheur de voir notre belle petite ville continuer de s'équiper, de s'embellir, renforçant ainsi son image et son rayonnement avec le souci constant du bien-être de ses habitants et du bien-vivre ensemble.

Et puis, il y a aussi notre "révolution numérique" au-travers notamment d'une application mobile que nous voulons performante, gage de modernité, d'ouverture et de dynamisme !

Des dossiers brûlants tels que le combat CONTRE le projet éolien en mer dans sa version la plus révoltante de destruction de l'équilibre marin, le refus de la "suspension" de la ligne Le Tréport-Mers/Abbeville, notre opposition à une éventuelle fermeture de classe qui ne peut être justifiée, notre volonté d'instaurer une véritable transparence quant à la gestion de l'activité économique, portuaire notamment...

J'ai le sentiment d'avoir été long dans mon propos, aussi je vous laisse sans plus tarder, découvrir ce nouveau bulletin municipal, véritable lien collectif.

A toutes et à tous :

BONNE et HEUREUSE ANNÉE !

Bien à vous,

merslesbains.fr

Voeux 2018...

MERS-LES-BAINS
OBJECTIF RÉUSSITE 2018...

Mr le député Emmanuel MAQUET et plusieurs élus étaient aux côtés de Mr le maire Michel DELÉPINE...

▶ CHERS MERSOIS, LA CÉRÉMONIE DES VOEUX L'A ENCORE CONFIRMÉ EN CE DÉBUT D'ANNÉE, VOUS ÊTES TOUJOURS AUSSI NOMBREUX À PARTICIPER À CE SYMPATHIQUE MOMENT D'ÉCHANGE ENTRE MR LE MAIRE, L'ÉQUIPE MUNICIPALE ET VOUS. MERCI A NOUVEAU D'AVOIR RÉPONDU À NOTRE INVITATION...

Intervention de Mr Michel DELÉPINE lors des voeux à la population du vendredi 5 Janvier 2018 à la Caserne des Pompiers.

Mesdames, Messieurs,

Il y a un an, à quelques jours près, nous nous retrouvions pour la 16ème cérémonie des voeux et nous étions probablement très nombreux à désirer savoir lire, dans le marc de café, ce que serait la 17ème édition.

MERS, terre de projets

Eh bien, nous y voilà ! Pour la première fois de son histoire, Mers, après avoir vu l'un de ses maires accéder à la fonction parlementaire et, la Loi de non cumul étant passée par là, des élections anticipées ayant eu lieu, l'élection, l'installation d'un nouvel exécutif et d'un conseil municipal réorganisé et renouvelé, cette 17ème édition ne recèle plus aucun mystère ni interrogation.

Comme le dit lui-même Emmanuel MAQUET, "*peu importe qui fait, l'essentiel étant de faire*", j'ai beaucoup moins d'état d'âme pour procéder à la traditionnelle rétrospective de l'année écoulée, d'autant qu'avec l'ensemble de mes collègues, nous avons soutenu les impulsions qu'il a données durant ces dix mois de 2017.

Comme chacun(e) d'entre vous a pu le constater, nous avons poursuivi nos efforts en matière de **voirie et du cadre de vie**.

Fin des travaux, chaussée et trottoirs sur la quasi-totalité de la rue du 4 septembre, de la rue du 11 Novembre dans sa globalité, de la rénovation de la ruelle Michel Le Beuf avec réemploi des pavés d'origine.

Notre cadre de vie s'est vu embelli, ces jours derniers, par la démolition d'un nombre non négligeable de bâtiments abandonnés ou devenus inutiles : piscine, ancien stand de tir et maison inutilisée en fond de stade jouxtant le parking du nouveau centre aquatique, une autre maison sur la falaise abandonnée puis incendiée tombée dans les biens sans maître et bien sûr, le plus gros morceau, l'ensemble des anciens services techniques et aussi anciens abattoirs.

Le cadre et la qualité de vie passent aussi par **l'effacement** de nos très anciens et inesthétiques réseaux aériens ; c'est ainsi que l'avenue du Panorama a été traitée de même que la portion Curie allant de la rue Lucien Leducq au rond-point de la verrerie.

Des points lumineux ont été créés ou remplacés : 1ère tranche quartier église, ruelle des Matelots et bas rue Sadi Carnot, deux nouveaux candélabres dans le square, éclairage neuf dans le stade Arnold Montéfiore.

Au titre du **développement durable**, Mers a été la 1ère commune de la Somme à s'équiper d'une borne de recharge pour véhicule électrique.

Le transformateur à l'entrée de la zone des Grands Marais s'est vu "transformé" grâce au talent d'un artiste peintre avec une superbe et originale mise en valeur faisant un clin d'œil mérité au commerce de proximité.

Nos Services Techniques se sont installés et ont emménagé dans l'ancienne entreprise Metalu-Leconte ; ils disposent désormais de locaux vastes et fonctionnels et donc d'un outil de travail agréable .

2017, ce fut aussi la poursuite d'une

Voeux 2018...

MERS-LES-BAINS
OBJECTIF RÉUSSITE 2018...

Une forte participation qui a fait plaisir à l'équipe municipale...

politique de **solidarité** effective : colis aux Aînés, deux repas, le chèque énergie, visite aux mersois en maisons de retraite, colis de fêtes auprès des plus démunis d'entre nous en concertation avec Emmaüs, notre participation à Octobre Rose et au Téléthon, sans oublier notre service d'aide à la personne qui compte une trentaine d'auxiliaires de vie accompagnant près d'une centaine de mersoises ou de mersois favorisant ainsi leur maintien à domicile par le biais de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie ou des participations de caisses de retraite.

Le **Devoir de Mémoire**, que nous voulons toujours plus marquant et innovant, s'est traduit par l'implantation en coeur de ville, de panneaux présentant des clichés d'époque et de qualité exceptionnelle, panneaux disposés à l'endroit même où la photo fut prise, il y a 100 ans durant la Grande Guerre.

Prévoir, pour les Mersois...

Une exposition unique a été présentée à la salle Ernest Dailly durant le week-end du 11 Novembre, nombre de visiteurs y sont venus ainsi que nos enfants mersois scolarisés.

Un hommage particulier à **Pierre Lefort** au mois d'octobre avec la participation toujours très appréciée de soldats de l'Empire et la visite à Amiens d'une délégation municipale au cimetière de la Madeleine sur la tombe de notre illustre mersois. Délégation reçue ensuite à l'Hôtel de Ville de notre capitale picarde.

Le 14 juillet, à la suite des cérémonies habituelles, l'espace public près de la mairie a été baptisé "**square Simone Veil**" en hommage à la femme d'Etat, déportée, militante européenne, militante des droits de la Femme, ancienne ministre et présidente du Parlement européen.

Deux combats déjà bien engagés et qui vont être poursuivis : **la lutte contre le projet éolien en mer** tel qu'on a voulu nous l'imposer, avec une première étape très importante qui a été gagnée, celle du refus sans bavure du Parc Naturel Marin (mais le plus dur reste à venir), et notre **détermination en faveur du train**.

Maintenant que les travaux sont programmés et financés sur la ligne Le Tréport-Mers /Beauvais via Abancourt, nous nous battons pour empêcher la "suspension" de la ligne Le Tréport-Mers/Abbeville.

Notre action au quotidien, ce sont aussi nos relations de travail très étroites avec les Services de l'Etat et de l'Architecte des Bâtiments de France pour la **sauvegarde et la valorisation de notre Site Patrimonial Remarquable** et de l'ensemble de nos maisons situées dans le périmètre élargi de protection.

C'est aussi une volonté renouvelée et clairement affichée de mesures coercitives contre les biens abandonnés qui nuisent non seulement à l'image de notre ville mais aussi aux riverains.

Nos évènements annuels sont désormais bien ancrés, ils favorisent le divertissement et le lien social, je veux citer la Fête des Baigneurs, le Grand Concert de l'été, le marché dominical du terroir et celui, artisanal, du mercredi durant les mois d'été, lesquels ont retrouvé un nouveau souffle.

Sans oublier un nouvel équipement estival très apprécié avec le concours de la base nautique : la location de vélos et sa cabine à la décoration jeune et dynamique.

2017 a vu le lancement d'un certain nombre d'études :

- **circulation** en ville et **stationnement**,

- classement "**commune touristique**" en vue du renouvellement label "station classée" et démarche entreprise afin d'entrer dans le label "Grands Sites de France".

- **reconversion** de l'école maternelle

Voeux 2018...

MERS-LES-BAINS
OBJECTIF RÉUSSITE 2018...

Les élus ont présenté les «contours» de l'année qui commence...

Curie vers le tissu associatif - avec la Fédération départementale de l'énergie pour les quartiers Eglise, Four à Chaux, Avenue Curie, Dépôt, Notre-Dame, Verdun et Rosiers. Qui dit études ne dit pas forcément travaux effectifs pour demain mais l'anticipation est nécessaire afin de mener à bien une transformation soutenue de la commune,

- étude sur extension du cimetière,

- étude sur le futur parking de la Galiote,

2018 verra l'inauguration de ce superbe ensemble patrimonial rénové et modernisé : l'**école des Tilleuls**, ancienne école communale des Filles, qui devrait accueillir dès février l'école maternelle et le centre-loisirs.

Rester vigilants...

La salle des fêtes qui va disparaître au profit d'un nouvel équipement "le **Pavillon des Bains**" et dont la déconstruction a commencé.

- La livraison en juin de la **première partie de la RD 1015**, chaussée et trottoirs, emplacements de stationnement et végétalisation, accès aux PMR, stationnement minute devant les commerces après des travaux gigantesques sur les reseaux eau et assainissement, curage et inspection du réseau pluvial.

Pour ces grands travaux, dont nous avons besoin et que, financièrement parlant, il nous faut absorber malgré les contraintes financières venant de l'extérieur, nous ne devons pas réduire nos ambitions, l'objectif poursuivi étant une **meilleure qualité de vie, pour une attractivité créatrice de richesses**.

C'est ainsi qu'en restant extrêmement vigilants sur la **fiscalité**, avec réalisme, nous allons poursuivre de manière pragmatique la **rénovation** par tranches de ces axes majeurs que sont l'avenue Curie, l'avenue du 18 Juin 1940, l'avenue maréchal Foch. (soyez rassurés, cela se fera sur plusieurs années !)

Nous allons procéder à l'**extension du cimetière** devenue nécessaire avec une prévision de fonctionnement pour 2019.

Nous allons **revoir le parvis et la chaussée devant l'église** devenue particulièrement dangereuse ainsi que les arrières paysagers de l'édifice, des travaux d'étanchéité des cheneaux de l'église vont être entrepris par tranche, sur plusieurs années.

Nous allons redonner à l'ancienne école Curie une nouvelle vocation en direction des **associations** et d'une **salle multi fonctions**.

Nous allons mener une **politique culturelle et d'animation évolutive et innovante**.

Nous allons redéfinir notre action, entre pédagogie et sensibilisation puis mesures coercitives, contre les actes **d'incivilités** tels que dépôts sauvages, déjections canines, par exemple.

Nous allons instaurer une **journée de promotion du sport** en mettant à l'honneur les lauréats qui se sont distingués durant l'année ainsi que leurs encadrants.

Nous allons rester attentifs et vigilants sur le devenir de nos **commerces de coeur de ville** notamment en les associant le plus étroitement possible à l'ensemble des manifestations.

Nous allons poursuivre notre soutien aux **initiatives associatives**, nous avons une vie associative dense, dynamique et mobilisée que nous sommes fiers d'accompagner.

Cette année **2018** va évoluer, bien sûr, dans le cadre de l'intercommunalité au-travers des compétences transférées obligatoires, en ayant le souci à la fois de l'esprit solidaire communautaire mais aussi de la qualité des prestations que sont en droit d'attendre nos populations. Mais force est de constater que certains transferts de compétence n'ont

Voeux 2018...

Soyez assurés qu'avec humilité, notre seul souci est de vous SERVIR et de SERVIR les intérêts de Mers. Entouré de toute l'équipe municipale, je souhaite, à chacune et à chacun, ainsi qu'à vos proches, du fond du coeur, une bonne, une très bonne année !

Michel DELÉPINE.

pas encore conduit à des progrès mais plutôt à certaines régressions (ex : Tourisme et Centres-loisirs).

Je terminerais ce propos, un peu long peut-être, par l'annonce officielle de notre **révolution informatique**, une nouvelle politique volontariste vers les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Dans un premier temps, nous avons procédé à la refonte de notre site internet puis à un nouvel aménagement du cybersite qui permet d'accueillir, depuis janvier, les mersois dans le but de les familiariser avec l'internet, les réseaux sociaux.

Avancées majeures...

Un nouveau panneau lumineux, près du petit châlet, sera prochainement en fonctionnement.

Une toute nouvelle **application mobile** destinée aux mersois a été créée, une autre destinée à valoriser notre Site Patrimonial Remarquable est en réflexion. Une **boîte à idées** vous sera également réservée.

Chers amis, c'est grâce à votre soutien qui ne se dément pas que nous exerçons avec **passion, détermination, écoute et proximité**, le mandat que vous nous avez confié.

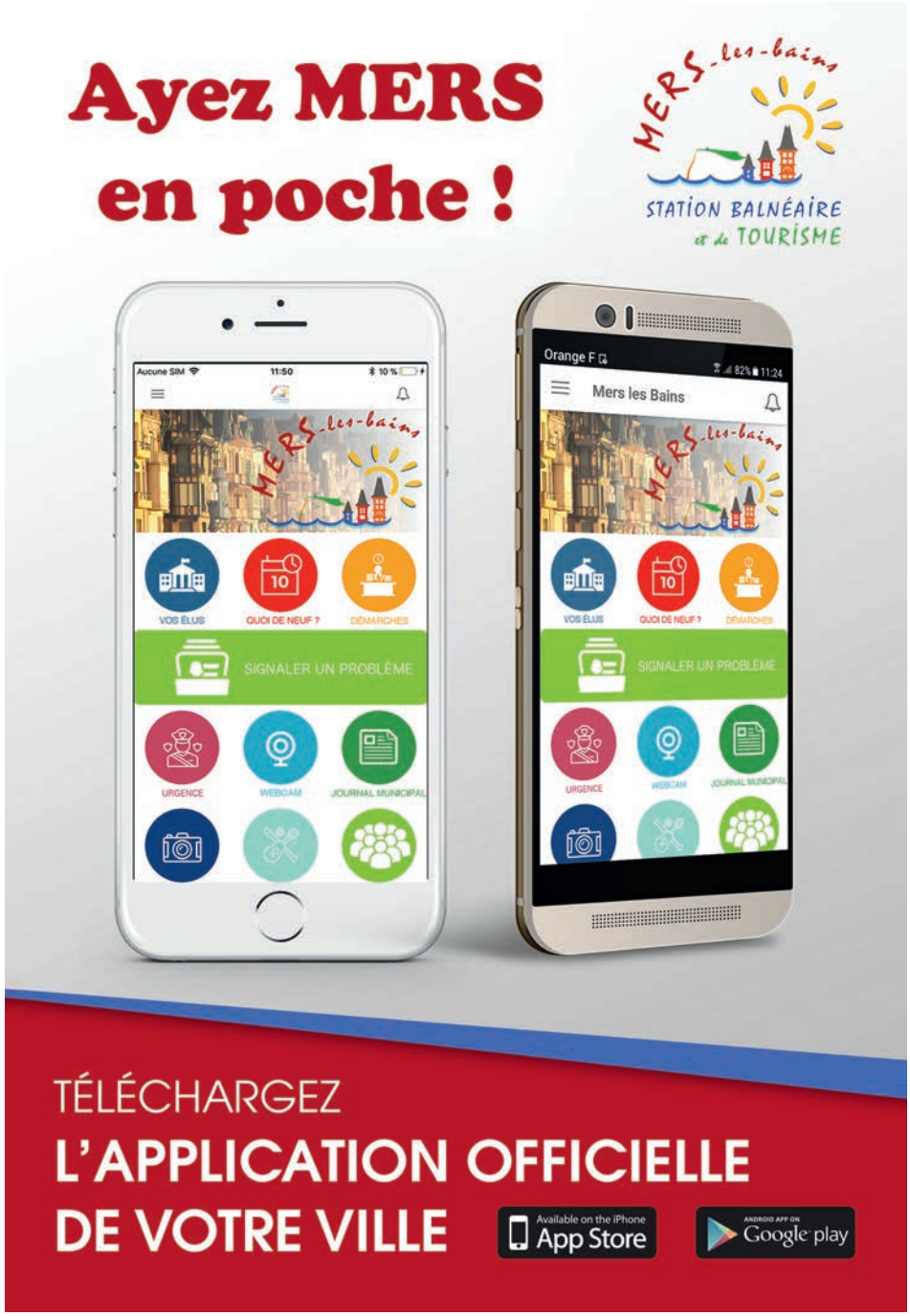

Premier Bain (de pied) de l'an : bravo et merci !

▶ CONFRONTÉ À UNE TRÈS FORTE HOULE, L'HABITUEL BAIN DU 1ER JANVIER A SURTOUT PERMIS AUX COURAGEUX CANDIDATS DE SE BAIGNER LES PIEDS, SOUS HAUTE SURVEILLANCE DE LA SNSM...

Plusieurs baigneurs dont bon nombre costumés, une foule de Mersois, des familles, des amis et de visiteurs sur les digues, sur l'esplanade et bien sûr en contrebas des galets, des équipes de télévision, de radio et de presse locale pour diffuser largement l'évènement...

Bref, le 1er bain de l'an devait être un nouveau succès, mais c'est finalement à un simple bain de pied que tous ont pu assister. En fait le bain n'avait pas été autorisé par Mr le maire, sur les conseils de la SNSM et à cause d'une très forte houle, mais certains se sont quand-même jetés à l'eau malgré les coups de sifflets dissuasifs des sauveteurs. La ville de Mers-les-Bains remercie les maîtres nageurs sauveteurs de la SNSM qui ont assuré un cordon de sécurité fort efficace dans ces conditions difficiles. ■

Premier Bain (de pied) de l'an : bravo et merci !

Final avec le verre de l'amitié sur l'esplanade avec l'équipe municipale...

PERSONNEL COMMUNAL : TROIS MÉDAILLES POUR 35 ANS

Lors des voeux au personnel communal le mercredi 17 janvier à la salle Ernest Dailly, en présence de l'équipe municipale et de nombreux agents ainsi que des retraités, Mr le maire Michel Delépine a remis des médailles à trois agents en activité. Il s'agit de trois médailles "communale, départementale et régionale" échelon Or pour 35 ans. Ont été décorés :

Nathalie **PECQUERY**, recrutée en 1982, est adjoint administratif principal de 1ère classe, en charge de l'accueil, de l'Etat civil (mariage, Pacs, naissance, décès...), du suivi des cimetières, du recensement de la population, du suivi des élections, etc...

Rudy **DELBECQUE**, entré en 1982, est agent de maîtrise principal, il est responsable de l'équipe des Espaces verts qui plante, taille, fleurit les massifs, bref qui entretient les aménagements végétaux de la commune à longueur d'année, et du service Propreté.

Bertrand **MOPIN**, entré à la commune en 1982, est agent de maîtrise, métallier au sein des services techniques municipaux. Il intervient quand il faut souder une pièce, un ensemble en métal, comme par exemple des supports de panneaux historiques.

Mr le maire a retraçé la carrière de chacun d'eux, leur adressant toutes ses félicitations. Il a par ailleurs, lors de cette cérémonie, rendu hommage au personnel communal pour sa technicité et sa motivation. ■

▲ *Mr le maire a décoré trois agents communaux pour 35 ans de carrière. Il s'agit de (de G. à D.) Mr Bertrand Mopin, Mme Nathalie PECQUERY et Mr Rudy DELBECQUE. Félicitations à eux...*

▲ *Mr le maire a adressé un message de sympathie et de confiance aux agents communaux, aux fonctionnaires qui mettent en application ou exécutent les décisions de l'équipe municipale...*

Fiscalité locale : les changements de 2017

▶ VOUS AVEZ REÇU EN OCTOBRE ET EN NOVEMBRE DERNIERS VOS FEUILLES D'IMPÔTS LOCAUX POUR LA TAXE D'HABITATION ET CELLE DU FONCIER BÂTI. LE POINT SUR CES ÉLÉMENTS...

Évolution à la baisse du taux communal de foncier bâti depuis 2001...

Année	Tx communal	Syndicats	Total
2000	35,87		35,87
2001	35,31		35,31
2002	27,97	3,83	31,80
2003	27,97	4,83	32,80
2004	29,00	4,36	33,36
2005	27,50	3,91	31,41
2006	26,65	3,89	30,54
2007	25,75	4,51	30,26
2008	25,75	5,00	30,75
2009	25,75	4,81	30,56
2010	25,75	4,78	30,53
2011	25,50	4,87	30,37
2012	30,37		30,37
2013	29,00		29,00
2014	29,00		29,00
2015	29,00		29,00
2016	29,00		29,00
2017	28,00		28,00

Début Mandature actuelle

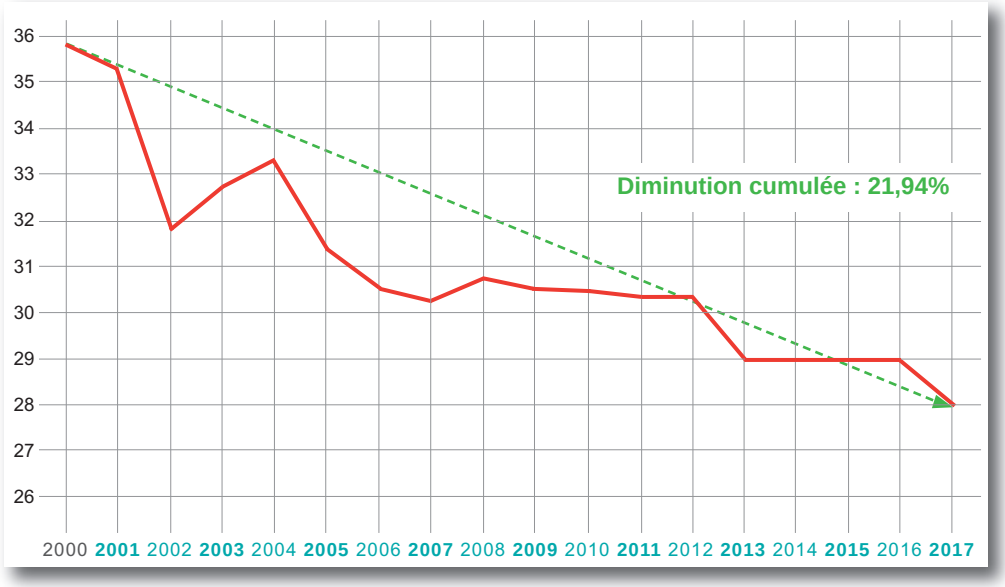

Le taux de la taxe d'habitation n'a pas changé en 2017 ; pour autant la somme totale prélevée au bénéfice de la commune a sensiblement baissé.

Lors du vote du budget primitif 2017 en Avril , nous avons décidé d'appliquer un abattement qui n'avait jamais été mis en place dans notre commune : **l'abattement général à la base de la taxe d'habitation**.

Pour faire simple, cette diminution de votre impôt, au seul bénéfice des Mersois résidents, est de l'ordre de 50 euros en moyenne et répond à notre volonté de vous faire profiter de l'amélioration de notre situation budgétaire.

Le taux de la taxe sur le foncier bâti a aussi diminué ; en 2016 ce taux était de 29 %, nous l'avons diminué d'un point en le ramenant à 28 % soit **une diminution de 3,45 %**.

Depuis Mars 2001 et conscients que notre fiscalité était élevée, nous avons ainsi pu ramener **le taux du foncier bâti de 35,87 % au taux de 28 %** soit une **diminution cumulée de 21,94 %** ; nous sommes conscients que malheureusement, bien souvent, cet effort a été "absorbé" par l'augmentation pratiquée par d'autres collectivités.

Le taux de la Contribution Foncière des entreprises a également diminué de 25 %.

Cependant, si la commune n'avait pas été en capacité de renoncer à ces recettes, nous aurions aujourd'hui une ponction fiscale nettement plus forte et particulièrement dissuasive.

En 2018, nous construirons un projet de budget avec la même exigence ; **la nouvelle taxe GEMAPI** (*) (en moyenne 19 euros par habitant) votée au bénéfice de la communauté de communes qui assumera les compétences de défense contre la mer nécessitera de diminuer à nouveau nos taux pour ne pas vous pénaliser.

*Emmanuel **MAQUET***
pour la Commission municipale des Finances.

Dès 2018 : d'autres changements vous attendent...

D'ici 2020, 80% des Francais ne devraient plus payer de taxe d'habitation. Cette promesse de campagne du président Macron a été inscrite au budget 2018. Cette exonération se fera en trois ans : (- 30 % en 2018, - 65% en 2019 et - 100% en 2020) pour les foyers concernés et dépendra du revenu fiscal de référence 2017 (celui indiqué sur la déclaration de revenus) avec certains seuils :

- 27 000 euros pour un célibataire,
- 43 000 euros pour un couple,
- 49 000 euros pour un couple avec un enfant,
- 55 000 euros pour un couple avec deux enfants,
- 61 000 euros pour un couple avec trois enfants.

La mesure entérinée au parlement en décembre satisfera un grand nombre de contribuables qui verront ainsi leur imposition allégée de plusieurs centaines d'euros. **Cependant le manque à gagner pour la commune pourrait devenir problématique.**

La mesure a déjà beaucoup alimenté les débats devant le conseil municipal. La promesse du gouvernement d'une compensation ne suffit pas à apaiser l'inquiétude de la municipalité. ■

*(*) En 2018, est créée une compétence obligatoire pour la **GE**stion des **M**ilieux **A**quatiques et de **P**révention des **I**nondations (**GEMAPI**) sur les cours d'eau, ouvrages de protection inondations, les submersions marines, qui incombe aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI FP) donc la Communauté de communes des Villes Soeurs dont dépend Mers-les-Bains.*

GRANDS CHANTIERS : L'ÉCOLE DES TILLEULS BIENTÔT LIVRÉE...

Le chantier de reprise complète de l'ancienne école des Tilleuls, l'un de nos trois grands chantiers en cours, a été visité par les élus, début janvier. A part quelques finitions, l'aménagement extérieur est terminé. Quant à l'intérieur, les élus ont pu constater l'excellent avancement des travaux de redistribution des espaces, de création de nouvelles salles, de décoration, de mise en place d'un grand escalier avec un ascenseur PMR. Nous vous tiendrons régulièrement informés de la date effective de rentrée des enfants dans leurs nouveaux locaux...

La grande salle d'évolution...

L'escalier d'accès au centre-loisirs. Un ascenseur est aussi prévu...

De belles courbes pour ces vitrages...

Les élus ont visité les salles spacieuses et peintes de couleurs chaleureuses...

La cour vue de l'étage du Centre de loisirs intercommunal...

Une vue d'ensemble, entre tradition et modernité, pour le nouveau site, bientôt livré. Le premier étage sera occupé par le relais local du centre de loisirs intercommunal, le rez-de-chaussée sera réservé aux enfants de l'école maternelle...

GRANDS CHANTIERS : BIENTÔT LA VOIRIE POUR L'EX-RD 1015

Second de nos grands chantiers, celui de l'ex-RD 1015 dans sa 1ère phase, de la taverne jusqu'à l'usine Verescence. Les opérations se déroulent bien, le timing est bon. Fin novembre, le chantier a été présenté à la presse locale par Mr le maire et les élus en présence des intervenants techniques des différentes sociétés et des présidents des syndicats d'eau et d'assainissement. L'objectif était un point précis pour les Mersois mais aussi de souligner la grande écoute et disponibilité de tous les acteurs du chantier afin de minimiser la gêne pour les riverains. Le maire a tenu à les remercier tout particulièrement pour leur vigilante attention, dans un contexte de chantier pas toujours facile.

GRANDS CHANTIERS : LA SALLE DES FÊTES AUSSI !

3ème grand chantier : la salle des fêtes. Fin janvier et après le désamiantage, la déconstruction se poursuit. Cette structure est appelée à être totalement redéfinie et, ainsi, à devenir le futur "Pavillon des Bains", une belle salle de spectacle pour notre station balnéaire, dessinée par l'architecte Patrick Delamotte...

Vie Mersoise...

LE 11 NOVEMBRE Malgré des conditions météorologiques déplorables, les cérémonies du 11 novembre ont été bien suivies. L'ancien combattant André Robert a reçu une médaille interne à l'Union Nationale des Combattants. La ville remercie l'ensemble des participants, Mersois, Anciens combattants et porte-drapeaux, Corps Constitués, etc... pour leur présence régulière à ces commémorations. L'exposition sur la guerre 1914-1918 à Mers-les-Bains proposée à la salle Ernest Dailly par deux collectionneurs et le service Communication a été un succès. Durant le Week-end, de nombreux Mersois et visiteurs l'ont parcourue et le lundi, ce sont toutes les classes de l'école primaire Jules Verne et leurs enseignants qui ont eu droit à une visite commentée en présence de l'un des collectionneurs de matériels militaire d'époque...

L'INAUGURATION DU FOUR 6 DE VERESCENCE a permis à Mr le maire d'être invité par le staff de direction de l'usine Mersoise, leader mondial en flaconnage de luxe, pour une visite guidée passionnante après une explication sur les délicates opérations de maintenance de cet immense four...

CHAMBOUL'TOUT est une chorale qui détonne. Invitée à se produire à l'église début décembre, elle a offert une nouvelle démonstration de sa capacité à séduire et à animer un auditoire. Le concert était organisé par l'association Les Compagnons de Saint-Martin, il a été un succès complet...

Vie Mersoise...

LES JEUNES MERSOIS diplômés du Brevet des Collèges ont officiellement reçu leur précieux sésame, fin 2017. Invité par le principal du collège Mr Sébastien Lesot, Mr le maire Michel DELÉPINE et l'adjointe aux affaires scolaires Monique EVRARD ont eu plaisir à féliciter les jeunes, à leur souhaiter une excellente continuation de leurs études...

NOS POMPIERS vont très bien. Le rapport d'activité présenté aux élus, dont Mr le maire, lors des voeux, début janvier, par le chef de centre le lieutenant Ducroix, fait état de 483 sorties, 26 accidents, 40 feux, 358 assistances à personnes, 26 opérations diverses, 12 sauvetages en mer et 21 autres. Une présence capitale que Mr le maire a volontiers soulignée.

ADI SOMME - Les bénéficiaires et intervenants de l'association départementale d'insertion (ADI) pour la Somme ont été accueillis en décembre par Mr le maire Michel Delépine, l'adjointe aux affaires sociales Monique Evrard, ainsi que la directrice d'ADI Yvelise Denamps et le chef de chantier, Nicolas Brugier. Les élus les ont remerciés et récompensés, rappelant "toute l'importance de ce dispositif pour nos collectivités, et qui peut faciliter la réinsertion". A Mers, l'équipe a entre autres oeuvré à l'isolation de la caserne des pompiers, à la fabrication des planchers liant les cabines de l'esplanade...

Vie Mersoise...

Au centre, Mme Geneviève DÉSERT, l'une de nos doyennes présentes...

LES AÎNÉS MERSOIS se sont vus offrir un repas de fin d'année par la commune et son Centre communal d'action sociale. Cette tradition, toujours très appréciée, a réuni un peu plus de 220 Mersois en deux fois au Casino de Mers, en toute convivialité avec les élus, dont Mr le maire Michel Delépine. *(La salle des fêtes, en travaux, n'était pas disponible)...*

LE JEUNE JOUEUR SAMUEL GIFFARD RÉCOMPENSÉ PAR LA VILLE...

Jeune joueur, -depuis l'âge de 4 ans-, du Boule Club des Trois Villes Soeurs, Samuel Giffard a eu treize ans en ce mois de janvier, mais il joue depuis longtemps avec les séniors.

Et pour cause : doué, Samuel Giffard est Champion de Somme, Champion de ligue et Champion de France ! Il a donc été mis à l'honneur, lors de l'assemblée générale du club, fin 2017, par Monsieur le maire de Mers-les-Bains Michel DELÉPINE, qui l'a chaleureusement félicité et lui a offert une carte-cadeau pour l'aider à s'équiper notamment en Informatique.

Samuel Giffard participera en 2018 à des détections par la fédération pour, peut-être, aller plus loin encore. A suivre et toutes nos félicitations !

DISPARITION : Mme Claude LARCHER...

Mme Claude LARCHER

Emblématique présidente de l'association de promotion de l'art contemporain "Traverse" qui a rayonné pendant plus de dix ans au sein de l'espace Prévert, Mme Claude **LARCHER** est décédée le Vendredi 10 Novembre 2017 à l'hôpital de Péronne.

La ville, l'équipe municipale lui ont rendu hommage. Mr le maire Michel Delépine a indiqué : "C'est avec beaucoup d'émotion que la ville de Mers a appris le décès de Madame Claude Larcher. Elle a fait rayonner nombre d'années la Culture et l'art contemporain à Mers-les-bains. Nous lui devons une infinie reconnaissance pour sa grande et totale disponibilité et un dévouement sans borne".

Ses proches ont reçu de nombreux témoignages d'artistes, dont un poème...

On se rappelle volontiers ces vernissages mensuels, avec l'invitation d'un duo d'artistes pour, chaque fois, un évènement culturel sous la forme d'une double exposition peinture/sculpture au sein de l'Espace Prévert. Ces vernissages étaient toujours très suivis par nombre de passionnés d'art de bon niveau, d'autant que Claude Larcher était à ce sujet sans concession, pouvant dire clairement "Non !" à un artiste insistant dont les oeuvres ne l'auraient pas séduite. Mme Larcher a été inhumée à Mers conformément à sa volonté. ■

Le Marché des Traditions

LE MARCHÉ DES TRADITIONS, moment fort de convivialité lors des fêtes de fin d'année, bénéficiait cette année d'une nouvelle formule, voulue et mise en place par la commission culturelle animée par l'adjoint Jean-Gabriel Rolleri.

Hélas, l'évènement a été frappé par divers aléas, d'une part l'hommage national fait à l'immense star disparue Johnny Hallyday a retenu les gens devant leur téléviseur, d'autre part des conditions météorologiques exécrables, dont une tempête, ce qui a obligé Mr le maire Michel Delépine, dans le cadre de sa mission de protection des biens et des personnes, à l'annuler pour la journée de dimanche.

Installé et superbement décoré par les services techniques et celui des Espaces Verts, animé en musique par les musiciens du Brass Band et des bénévoles, équipé d'un petit kiosque à musique, le marché s'avérait pourtant prometteur.

Rendez-vous l'année prochaine avec, cette fois, espérons-le, de bien meilleures conditions météorologiques. En attendant, merci à tous les exposants et bénévoles pour leur belle motivation et la qualité de leurs stands...

Le nouveau père Noël a été très apprécié...

Dossier...

pôle emploi partenaire de nos entreprises

▶ SOPHIE RAMUS, DE L'AGENCE PÔLE EMPLOI DE FRIVILLE, NOUS PROPOSE D'ÉVOQUER LE PARTENARIAT DE CONFIANCE ENTRE SA STRUCTURE ET DES ENTREPRISES, COMME LE CASINO "7" OU LE RESTAURANT "LES FILLES" DE MERS-LES-BAINS, ENTRE AUTRES. PÔLE-EMPLOI : UN APPUI PRÉCIEUX POUR LES ENTREPRISES LOCALES...

Que ce soit au sein du "Casino 7" de Mers-les-Bains, dirigé par Mr Sébastien Guivarch, ou encore au sein du restaurant "Les Filles" sur la place du marché, des besoins en personnel s'expriment régulièrement. Une attente à laquelle Pôle emploi s'attache bien évidemment à répondre, et avec cohérence.

"*Nous avons une offre de service auprès des entreprises locales, un partenariat d'efficacité dans le cadre du dispositif Actions de Formation Préalable au Recrutement (AFPR)*" indique Sophie Ramus, Conseillère Equipe Entreprise de l'agence Pôle emploi de Friville.

Accueillie mi-janvier au sein du Casino par son directeur Sébastien Guivarch pour évoquer ce partenariat, la jeune femme en profite justement pour lui remettre plusieurs candidatures potentielles de demandeurs d'emploi en secteur restauration / cuisine.

"*C'est un échange de bons procédés. En restauration il y a un turn-over assez marqué.*" note volontiers Mr Guivarch.

▲ *Sébastien **GUIVARCH**, directeur du "Casino 7" et Sophie **RAMUS**, conseillère Equipe Entreprise de Pôle Emploi, ici dans les cuisines du restaurant de l'établissement de jeux...*

Un **forum du recrutement** "*sera proposé par Pôle-emploi le 8 février à la salle Edith Piaf de Friville. Nous y convions les restaurateurs locaux et bien sûr, les demandeurs d'emploi avec CV. Ainsi, ils se rencontrent, échangent en direct pour optimiser un éventuel recrutement profitable à tous...*" annonce Sophie Ramus.

Etablissement de jeux par excellence, le casino a aussi besoin de croupiers.

"*La formation de nos candidats au poste de croupier est assurée en interne et peut être financée par Pôle emploi par le biais de l'Action de Formation préalable à l'emploi, à charge pour l'employeur de proposer un contrat à durée déterminé de 6 mois minimum. Cette formation est particulière, assez spécifique, c'est pour cela que nous l'effectuons en interne pour une meilleure efficacité, tout comme le bar ou encore le service...*" précise Mr Guivarch.

L'établissement note d'ailleurs, depuis 2012, trois bonnes expériences de croupier grâce au dispositif de Pôle-emploi. Ces trois candidats ont pu voir leurs contrats de 6 mois prolongés, puis poursuivre leur carrière, à Mers ou dans un autre établissement selon le cas et les besoins.

Et Mr Guivarch de conclure, à destination des demandeurs d'emploi : "*Nous recherchons souvent de nouveaux collaborateurs. Or, par expérience, il semble qu'un casino impressionne parfois, et que certains n'osent pas candidater. Au contraire, n'hésitez pas à déposer votre CV si vous êtes dynamique, si vous avez le sens du client. Ne vous sous-estimez pas parce que nous sommes un casino*". C'est dit. ■

▶ Le **Casino 7**, c'est 42 salariés tout confondu, dont 15 en restauration (service, cuisine) et encadrement, 5 à 6 au Bowling avec la direction et l'entretien, le reste des effectifs étant affecté aux jeux...

Casino "7"
1 Av. des Villes Soeurs
80350 MERS-LES-BAINS
Tél. : 02 35 83 57 52

Pôle emploi
191 Rue Henri Barbusse
80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN
Téléphone : 09 72 72 39 49

Dossier...

pôle emploi

▲ *Des membres des différentes équipes de Pôle emploi Friville, avec, au bureau, Thierry **VIBERT**, et à droite, la directrice de l'agence, Stéphanie **PEULEVEY**...*

Lundi 15 janvier, votre journal municipal était accueilli au sein de Pôle emploi Friville, dirigé par Stéphanie Peulevey.

L'occasion, pour les Mersois, de mieux connaître Pôle emploi, qui est avant tout une organisation rationnelle de conseillers, de professionnels de l'emploi, répartie en trois équipes distinctes pour un meilleur service.

> L'équipe de conseil en gestion des droits assure la demande d'allocation et délivre des informations et conseils sur les démarches et les droits liés à l'indemnisation.

> L'équipe de conseil aux Entreprises animée par Thierry Vibert fait le lien indispensable entre les entreprises locales et les demandeurs d'emploi, par une relation fréquente mais aussi, par exemple, en organisant des forums "restauration/cuisine" ou encore "Industrie", qui sont les deux composantes majeures du bassin d'emploi du Vimeu et de la proche vallée de la Bresle.

> L'équipe de conseil en emploi met en oeuvre des réponses personnalisées aux demandeurs d'emploi et délivre un conseil en évolution professionnelle.

"Nous notons aussi l'arrivée récente d'une psychologue du travail, Elsa Darras. Elle analyse l'orientation souhaitée par le demandeur et construit avec lui les étapes de son projet" se réjouit Mme Peulevey qui ajoute "Un petit blocage peut exister, sa mission est alors de lever celui-ci pour permettre au demandeur d'optimiser sa démarche et ses chances de retour à l'emploi. Ainsi les atouts sont mieux définis".

Autre cas de figure assez fréquemment rencontré, le demandeur quelque peu désorienté, qui affirme pouvoir tout faire. "Ce qui, bien sûr, n'est pas possible et pointe souvent une absence de réel projet professionnel. Nous sommes là pour le bâtir avec le demandeur".

Pour cela, l'agence est ouverte dès 8 heures 30 le matin, l'après-midi est consacré aux rendez-vous. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, n'hésitez-pas à contacter votre conseiller par mail. Vous pourrez aussi bientôt échanger avec les conseillers par visioconférence. (*)

Quant au bassin d'emploi, il est surtout industriel et touristique. "Le Vimeu industriel est une force car bon nombre de ses entreprises sont innovantes. La vallée de la Bresle aussi, ne serait-ce qu'autour de l'activité verrière. Nous travaillons aussi avec l'agence du Tréport car nous raisonnons en terme de bassin de vie, l'emploi n'a pas de frontières..." conclue la directrice. ■

▼ *Une conseillère accueillant un demandeur d'emploi...*

(*) *En terme de mobilité, le transport communal peut être sollicité.*

pôle emploi *FRIVILLE en quelques chiffres...*

► L'équipe de **Pôle emploi Friville** c'est :

- **36** salariés + **3** jeunes en emploi civique

- Un taux de chômage sur la vallée de la Bresle – Vimeu partie Hauts de France à **9,7 %** au 3ème trimestre 2017 contre **11,9 %** dans la région Hauts de France.

Nos résultats : Nombre de retour à l'emploi sur 2017 à l'agence Pôle emploi Friville : **3588.**

8 personnes sur 10 sont satisfaites des informations reçues à propos des allocations.

3 personnes sur 4 sont satisfaites du suivi dont elles bénéficient.

Près de **30 %** des personnes qui suivent une formation retrouvent un emploi durable (+ de 6 mois) et près de **55 %** des personnes qui suivent une formation retrouvent un emploi (courte durée et/ou longue durée) dans les **6 mois** qui suivent la formation.

► **Les informations sur notre commune de Mers-les-Bains :**

Nombre de demandeurs d'emploi habitant à Mers-les-bains suivis à l'agence de Friville au 30 novembre : **277** personnes dont **177** disponibles de suite car sans travail de + de 78 heures par mois et sans formation en cours.

81 entreprises ont recruté dans la ville de Mers les bains en 2017, **22** travaillent avec Pôle emploi.

Dossier...

pôle emploi

Le 4 février 2017, la SARL “Les Filles” était créée par 3 associées, Marie-Hélène TIRÉ, Daisy HENRY et Agnès GUILLON. L’objectif, reprendre le fond de l’ex hôtel-restaurant “Le Parisien”, jusqu’alors tenu par Mr Pascal Dion sur la place du marché.

Connu depuis toujours par les Mersois et les estivants, l’établissement, en coeur de ville mais proche de la plage, a un beau potentiel, lors de la pleine saison mais aussi à longueur d’année.

A quinze jours de leur réouverture, les associées ont volontiers évoqué leurs parcours respectifs, là aussi accompagnés par Pôle emploi Friville dans le cadre d’une Action de Formation Préalable au Recrutement, pour un CDD de 6 mois avec un but évident, celui de pérenniser l’activité et les postes liés.

Après un Bac G2, Marie-Hélène TIRÉ a été durant 30 ans exploitante agricole et éleveuse à Woignarue. “Mais le cours des bêtes chutait tout le temps, le métier était très difficile. En tant qu’exploitant vous n’avez droit à rien. J’ai donc choisi d’arrêter, de me réorienter. De suite, j’ai suivi une formation dans le cadre du Plan d’Action Local. J’ai défini mon projet professionnel, fait divers stages dans différents corps de métier. C’est une rencontre avec Mr Dion au forum en mars 2016 qui a été déterminante” indique t-elle.

Ceci, d’autant qu’elle reconnaît volontiers avoir “toujours été intéressée par la restauration. J’ai fait 5 jours d’essai, j’y suis toujours !”.

Quant à Daisy HENRY, c’est après 13 ans en tant que Manager chez Mac Donald’s qu’elle choisit de faire autre chose. Elle rencontre alors Pascal Dion qui lui propose un poste au “Parisien”.

▲ *Marie-Hélène **TIRÉ** et l’une des deux associées, Daisy **HENRY**, au sein de l’hôtel-restaurant “Les Filles” de Mers-les-Bains. (Mme Agnès **GUILLON** était absente ce jour-là). Toutes trois ont volontiers donné une nouvelle direction à leurs carrières...*

“J’avais déjà fait la saison. Je suis rentrée en 2010 dans une action de formation. Ca a toujours été ce que j’aime faire” confie t-elle, ravie de la confiance placée en elle à l’époque par le restaurateur, pour qui elle était responsable.

Quant à Agnès GUILLON, après 20 ans passés à Paris, là aussi en restauration, elle faisait des extras l’été ou lors des vacances des Parisiens. C’est bien volontiers qu’elle a elle aussi rejoint l’équipe, sachant que l’établissement a un rythme soutenu jusqu’au 11 novembre environ. Début février, et après quelques travaux d’aménagement, l’Hôtel-Restaurant sera de nouveau ouvert au public.

“On croise les doigts pour qu’il y ait quelques beaux week-ends et que la saison soit belle. Il n’y a pas de secret, s’il fait beau, nous aurons du monde” indiquent t-elles. Tous nos voeux ! ■

Hôtel-restaurant “Les Filles”
1 rue Roger Salengro
80350 MERS-LES-BAINS
Téléphone : 02 35 86 19 91

Pôle emploi
191 Rue Henri Barbusse
80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN
Téléphone : 09 72 72 39 49

ATELIERS INTERNET ou comment apprendre à maîtriser les outils d’aujourd’hui...

Vous êtes retraité ou actif, adulte ou jeune, parent ou demandeur d’emploi ? Vous maniez déjà un peu l'informatique ou pas du tout, vous voulez en savoir plus sur l'Internet, les réseaux sociaux, comment payer en ligne, faire vos démarches sur le net (carte grise, permis de conduire, carte d'identité, etc...), rédiger un curriculum vitae pour postuler ?

Grâce à ses ordinateurs et à son animateur, Benoît AULIN, des sessions vous sont proposées chaque semaine depuis janvier 2018. N’hésitez pas, tout devient numérique ! Vous pourrez ainsi apprendre à maîtriser l'outil informatique ou l'Internet, à votre rythme, poser des questions et « surfer » en toute connaissance de cause, et c’est offert par votre ville !

LE CYBERSITE MUNICIPAL, AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MÉDIATHÈQUE, VOUS PROPOSE DES ATELIERS ADAPTÉS À VOS BESOINS.

VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE DÈS MAINTENANT AUPRÈS DE BENOÎT AULIN AU 02 35 50 88 68.

Biens en état d'abandon : **trop, c'est trop !**

▶ LA VILLE PART EN GUERRE CONTRE LES BIENS EN ÉTAT D'ABANDON QUI GRÈVENT L'IMAGE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE. LES PROPRIÉTAIRES CONCERNÉS POURRONT ÊTRE EXPROPRIÉS.

Trop, c'est trop. Après avoir fait preuve de patience durant des années, multiplié les courriers, l'équipe municipale, animée par Monsieur le maire Michel Delépine, a décidé de taper du poing sur la table. Des maisons qui tombent en ruine au coeur d'une station classée, cela suffit.

Il y a "plusieurs propriétés en état d'abandon au sein de la commune. Cela ne peut plus durer" soulignait Mr le maire lors du dernier conseil municipal fin décembre 2017.

Une procédure de péril imminent a été mise en place et un expert est venu constater l'état de la villa "**Gay Logis"**, sur l'esplanade. "Plusieurs courriers et rencontres n'ont pas permis de faire entendre raison au propriétaire, qui a un autre bien rue Joseph Le Gad dans le même état. Nous allons engager une procédure de déclaration en état d'abandon manifeste".

D'autant qu'il y a préjudice sanitaire pour les voisins (par exemple par l'insalubrité ou encore le risque de contamination par la mérule ou un champignon apparenté), sans oublier de gros risques en terme de sécurité, par exemple avec les chutes d'ardoises, d'éléments de toiture ou de bow-windows selon le cas (voir ci-contre).

"Nous demandons une expropriation pure et simple. D'autant que cette villa est construite au coeur du Site Patrimonial Remarquable (nouvelle appellation du secteur sauvegardé). Et hélas il y en aura d'autres, car ce n'est pas le seul cas" ajoute Mr le maire.

La ville pourra ensuite conserver ou revendre ces biens, l'objectif étant surtout de leur permettre d'être ré-injectés dans le marché immobilier, et donc de trouver ainsi, grâce à de nouveaux acquéreurs, une autre vie, un nouveau départ, par une réfection totale ou partielle, bref une nouvelle valorisation bénéfique pour tous.

La ville va donc être particulièrement vigilante dès maintenant. Mr le maire précise d'ailleurs qu'un "ravalement est obligatoire au moins tous les dix ans, il y a une délibération du conseil municipal en ce sens. Assez d'expertises et de contre-expertises, le temps est venu d'agir. Nous envisageons de déposer plainte". ■

▲ *La villa Gay Logis est dans un état manifeste d'abandon. La ville multiplie les actions envers le propriétaire qui ne veut rien savoir...*

▲▼ *Autre villa à l'abandon. Ci-dessous, un balcon maintenu tant bien que mal dans une rue voisine.*

Eolien, Sncf, boues, école menacée... : vos élus **mobilisés**

► DIFFÉRENTS PROBLÈMES SPÉCIFIQUES NÉCESSITENT UNE VIGILANCE, UN COMBAT, UNE PRÉSENCE... LE POINT SUR CE QUI MOBILISE L'ÉQUIPE MUNICIPALE EN CE DÉBUT D'ANNÉE...

ÉOLIEN en mer : le 20 février

Malgré la forte mobilisation des élus, de Mr le maire, de Mr le député contre le parc éolien sous sa forme actuelle, malgré l'avis négatif rendu par le parc naturel marin fin 2017 à Abbeville et la réception à Paris, par Mr le ministre Nicolas Hulot, d'une délégation d'élus Mersois (photo ci-dessous), l'Etat semble avoir une position délicate. Même si le ministre s'est montré à l'écoute, (il a bien confirmé que ce projet avait été fort mal engagé, d'où la nécessité d'une réflexion plus affinée...), force est de constater que l'avis qui devait être rendu par l'Agence Française de Biodiversité a déjà été deux fois repoussé. Les présidents des parcs naturels marins craignent que l'Etat contourne leur avis pour procéder par décret. Rien n'est tranché mais l'équipe municipale reste attentive et mobilisée, aux côtés de l'association SCOPA que préside le Mersois Georges CLÉMENT...

► **Dernière minute :** la décision de l'AFB devrait être connue pour le **20 février**, il y a de fortes chances qu'elle nous contrarie et entraîne la **démission** des membres du Parc Marin.

BOUES de dragage ou sédiments naturels ?

Mr le maire est parti en croisade contre les boues de dragage et souhaite que tous les moyens soient mis en œuvre pour que la ville soit informée de ce qui est prévu par les techniciens et décideurs en charge de cet aspect, ceci afin qu'elle puisse faire la part des choses (entre phénomènes naturels et dépôts volontaires) en toute connaissance de cause. En effet, Mr le maire a rappelé que l'an dernier, "plusieurs plaintes nous ont été adressées en mairie par des familles, dont les enfants ou adolescents étaient ressortis de l'eau avec près de 60 cm de vase noire nauséabonde sur les jambes ! C'est intolérable. Qu'en serait-il de l'image de notre station balnéaire si nous continuions à procéder de la sorte ?". L'équipe municipale appelle à un plus large dialogue, dès maintenant, avec les instances en charge de ces aspects : "Qu'au moins on se parle, qu'on se concerte". L'équipe municipale sera plus que vigilante sur ce dossier. Mr le député Emmanuel MAQUET abonde dans le même sens et précise, à ce sujet, qu'il va "demander au Parc naturel Marin de regarder ce dossier de près".

Ligne SNCF Abbeville-Le Tréport

Là aussi, malgré la forte mobilisation des élus, de Mr le maire, de Mr le député Maquet, du député Ruffin, de nos voisins Normands dont le maire Laurent Jacques, du député Jumel (bel exemple d'abstraction des étiquettes politiques au profit de l'intérêt général...), malgré la proposition du président de région Xavier Bertrand de financer à 500%, l'Etat refuse d'apporter sa part pour la ligne Abbeville-Le Tréport. La réponse de la ministre Elisabeth Borne est claire. Mr Bertrand évoque maintenant une solution, celle d'une offre locale privée dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du train...

► **Dernière minute :** Un rendez-vous entre la ministre, les deux Présidents de région et les trois Députés concernés est en attente.

Plus de suppression d'un POSTE à l'école

Fin janvier, nouvelle intention de supprimer un poste d'enseignant au sein de l'école et nouvelle mobilisation forte de l'équipe municipale, aux côtés des parents d'élèves représentés par Mme Yolande Assailly et Mr Mickaël Bertrand. Des affiches et des flyers ont été distribués afin d'inciter les Mersois à inscrire leurs enfants à l'école. Mr le maire a reçu les parents d'élèves en présence de la presse locale. Mr le député s'est aussi saisi du dossier et a rencontré l'inspecteur d'académie. Une intention de l'académie regrettable alors que la ville vient d'investir massivement pour offrir aux enfants une superbe structure moderne et aux dernières normes : l'école des Tilleuls actuellement en rénovation profonde et qui va accueillir bientôt les élèves de l'école maternelle, travaux que nous vous présentons en page 4 de ce journal municipal.

► **Dernière minute :** au moment où nous mettons sous presse, Mr le député MAQUET nous confirme que l'Inspecteur accepte de **ne pas supprimer** de poste d'enseignant dans notre commune..

Entre deux journaux municipaux, restez informés des petits et grands sujets, en suivant notre page Facebook officielle "Ville de Mers-les-Bains"

BESOIN DE PLUS D'INFOS ?
N'HÉSITEZ-PAS À TÉLÉCHARGER
L'APPLICATION SMARTPHONE
"MERS-LES-BAINS"
Android & IOS...

Application Smartphone : ayez Mers en poche ^^

▶ LA VILLE A LANCÉ SA PREMIÈRE APPLICATION SMARTPHONE, OFFICIELLEMENT PRÉSENTÉE LORS DES VOEUX À LA POPULATION LE 5 JANVIER. AVOIR TOUT MERS EN POCHE, EN UN CLIC...

Les Mersois, les résidents secondaires, les touristes peuvent désormais **consulter toute l'information municipale sur leur Smartphone**.

Mr le maire Michel DELÉPINE, l'a annoncé lors de ses voeux à population, l'application "**Ayez Mers dans la poche**" est disponible sur iPhone et Androïd, téléchargeable gratuitement sur l'Apple Store et le Play Store.

"Elle vient compléter notre page officielle Facebook, notre journal municipal distribué à 3 500 exemplaires dans les boîtes aux lettres, notre site internet de la Ville et d'ici le printemps, le nouveau panneau électronique de centre-ville, lequel a été déplacé du feu tricolore au chalet de la place du Marché pour plus de commodité visuelle" indiquent de concert Olivier POUILLY, conseiller municipal en charge des nouvelles technologies, le Responsable communication Ricardo BOIMARE et le Webmaster Benoit AULIN.

En quelques clics, l'application donne accès à toute l'actualité de la station, aux informations municipales, aux démarches ou encore aux menus de la cantine. "C'est très complet. On peut y signaler un problème sur la voirie. Chaque problème, chaque question bénéficiera alors d'une réponse systématique et personnalisée par mail. C'est aussi une boîte à idées" ajoute Mr Pouilly. Cette application officielle de la station se veut interactive entre la mairie et la population, mais aussi évolutive, elle sera enrichie ou développée selon les retours et les besoins. "Nous avons aussi le projet d'une application dédiée au Site patrimonial remarquable (secteur sauvegardé) avec photos et textes à destination des Mersois et surtout des touristes". ■

Mr le maire lors d'une présentation à la presse, en présence de l'élu Olivier Pouilly et des fonctionnaires qui ont oeuvré à l'aboutissement de ce beau projet...

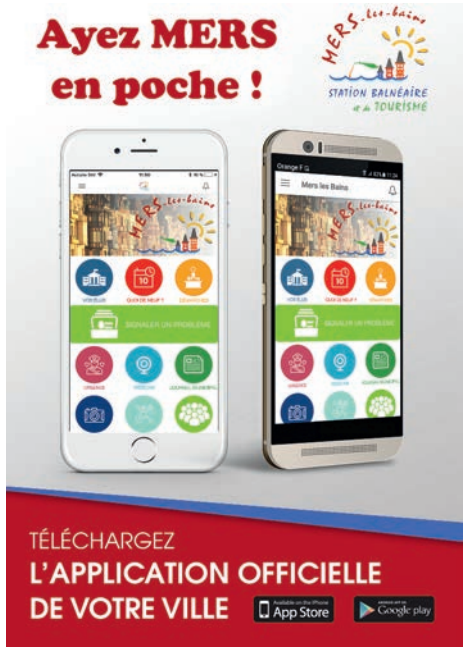

FIBRE OPTIQUE : Arrivée en 2018, Commercialisation 2019...

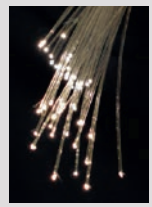

En préparation optimale de l'arrivée de la fibre optique dans notre commune, en lien avec le **Syndicat Somme Numérique et la Communauté de communes des villes soeurs**, et pour permettre à tous les Mersois d'en bénéficier dans les meilleures conditions, Mr le maire lance un appel.

Il est en effet important que dès maintenant tout le monde s'y mette, propriétaires, syndics de copropriété, mairie, etc... afin de faciliter la pose des fibres en accordant dans les meilleurs délais l'autorisation de pose qui est requise par la communauté de commune quand il s'agit d'une façade privée. Il est aussi vital de connaître le nombre de prises nécessaires par immeuble.

Un seul refus (ou omission) pourrait poser de sérieux problèmes, car dans ce cas les voisins, les usagers suivants pourraient ne pas pouvoir bénéficier de la fibre, ce qui serait regrettable.

VISITE D'UN CAMION DE TEST DE LA TNT

En réponse à la plainte de la ville auprès de l'Agence nationale des fréquences (ANFR) contre la mauvaise réception de la **TNT**, un technicien est venu sur le site avec un camion-laboratoire, il a effectué plusieurs séries de tests.

Le conseiller délégué aux NTIC Olivier POUILLY s'est rendu sur place pour évoquer le souci avec le technicien. Une pétition, proposée en ligne, mais aussi à l'accueil de la mairie ainsi qu'à celui de nos voisins et amis Tréportais, a recueilli des centaines de signatures, ce qui devrait appuyer la demande...

Les Anim's de février à juin...

Infos :
Office de tourisme
02 27 28 06 46

Liste des animations culturelles et touristiques 2018 *(au 23 janvier 2018)*

► Du 21 mars au 7 avril
Exposition de l'artiste plasticien Guy Racine
Médiathèque – Espace J. Prévert
Aux horaires d'ouverture de la médiathèque + samedi et dimanche de 14 h 30 à 18 h 30 en présence de l'artiste.

► Dimanche 1er avril à 12 h sur la prairie
Chasse aux œufs de Pâques

► Du samedi 21 au lundi 23 avril
Foire aux véhicules d'occasions
Clic@mers

► Dimanche 22 avril
Braderie vide grenier
Clic@mers

► Dimanche 29 avril
11h - Cinéma Gérard Philipe
Conférence sur le développement du balnéaire par Bernard Toulier
Entrée gratuite
Association APRIM

► Du vendredi 4 au dimanche 6 mai
Festival Les Vents de Mers
Trois jours consacrés aux instruments à vents
(dates sous réserve)
Service Culturel Municipal et l'Harmonie Municipale de Mers-les-Bains

► Dimanche 6 mai
Brocante
Amicale des Sapeurs Pompiers de Mers-les-Bains

► Dimanche 20 et lundi 21 mai
Cubes d'expression
Espace dédié aux graffs sur cubes sur l'esplanade

► Vendredi 25 mai
Fête des Voisins
Dans les différents quartiers de Mers-les-Bains
Supports de communication et aide logistique sur demande et inscription auprès du service culturel

► Du vendredi 25 au dimanche 27 mai
Stage Théâtre
Renseignements et Inscriptions : 06 60 10 14 22 / 06 64 91 15 82
Association Enfin Libres – enfinlibres.association@gmail.com

► Vendredi 31 mai
20 h 30, église Saint Martin,
entrée gratuite
Concert de l'Orchestre de Picardie
Programme :
Philip **Glass** : Concerto pour violon n°2 « the American Four Seasons"
Franz Joseph **Haydn** : Symphonie n°104 en Ré majeur "Londres"
Direction : Nicholas Milton
Soliste : Daniel Rowland – violon
Durée du concert 1 h 15 de musique + 20 minutes d'entracte
3 ateliers-découverte d'une heure avec les élèves de l'école primaire précéderont ce concert.
http://www.orchestredepicardie.fr/fr/

► Dimanche 10 juin
Brocante
Association « les Compagnons de St Martin »

► Dimanche 17 juin
Brocante
Association
« l'Ecole du Chat Libre »

► Jeudi 21 juin
Fête de la musique

BESOIN DE PLUS D'INFOS ?
N'HÉSITEZ-PAS À TÉLÉCHARGER
L'APPLICATION SMARTPHONE
"MERS-LES-BAINS"

Android & IOS...

L'ÉTAT-CIVIL DE 2017...

MARIAGES : DIDIME Thomas et **SELLIER** Betty, **FORESTIER** Samuel et **DEBURE** Laëtitia, **ODELOT** Christophe et **DEMELIN** Nathalie, **DURAND** Romuald et **BECQUET** Sandrine, **LECAT** Vincent et **LECONTE** Aurélie, **HAMMERCHMIDT** Julien et **LEROY** Solène, **LELUTH** Maxime et **DUMONT** Aline.

NAISSANCES : CHENG Eileen, **HUARD** Owen, **DAMERVAL** Inès, **FLEUTRE** Noah, **PINTO MOURA FONTES** Noha, **DENIS** Lily-rose, **LECONTE** Charlotte, **DELABIE** Eléonore, **PALAZOT** Lyan, **LOTTIN** Antoine, **LEROY** Alonzo, **DOUAY** Thaïs, **TUNCQ** Leyana, **SEVELIN** Kingston, **QUESNEY** Timéo, **ROUSSEL** Maëlle, **BLOT** Sacha, **BAUCHET** Raphaël.

DÉCÈS : CHABOD Gisèle née **ALOTTO**, **ANTOINE** Denise veuve **GAUTIER**, **BATTÉ** Lucette, **BONNOT** Nicolas, **CAILLAUD** Etienne, **CHAUVIN** Jean-Marie, **CHOQUENET** Martine, **COMTE** Simone, **COSTABEBER** Jacques, **COULOMBEL** Rudolph, **DATOUR** Michel, **DAULLÉ** Josiane, **DÉJARDIN** André, **DELAPORTE** Edouard, **DUBUS** Séverine, **DUFOUR** Claude, **FOIRE** René, **FORMULE** Roland, **FRÉNÉ** Philippe, **GOURDAIN** Roger, **HENNEGRAVE** Josette, **HENOCQ** Roger, **HEUDELEINE** Michel, **LABBE** née **POTIER**, **LECOMTE** René, **LECONTE** née **TERNISIEN** Madeleine, **MACRÉ** née **MARTEL** Huguette, **MÉTEL** Gérard, **MOTA-MOURA** Almérinda, **PELLETIER** René, **QUERTAMP** Denise, **SIMMER** Sylvain, **URAL** Christian.

NB : Une erreur est toujours possible, elle n'engage pas notre responsabilité. Selon le souhait des personnes, des renseignements peuvent ne pas figurer dans cette liste. Précision : quand vous ne souhaitez pas la publication en presse de votre mariage, cela comprend aussi le journal municipal.

Bains de mer, guides de voyages et train : Mers-les-Bains !

▶ MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES, RÉSIDENTS ET INTÉRESSÉS PAR MERS-LES-BAINS (APRIM), CATHERINE GINER NOUS PROPOSE D'ÉVOQUER COMMENT LES GUIDES TOURISTIQUES ONT PU FAÇONNER L'IMAGE DE LA STATION BALNÉAIRE...

*Catherine **GINER** de l'association **APRIM***, dans le sillage de la conférence de l'historienne Hélène MORLIER lors des journées du Patrimoine 2017, sur le thème des "Bains de mer, guides de voyage et chemin de fer : Dieppe, Le Tréport et Mers-les-Bains", nous explique comment les guides touristiques du XIXe et du début du XXe siècle ont façonné une certaine image de la station balnéaire....*

▲ *Arrivée d'un "train de plaisir" en gare de Le Tréport-Mers...*

Le développement du chemin de fer qui s'organise à partir de 1838 favorise de nouvelles mobilités. Il participe à l'émergence de la villégiature balnéaire au milieu du XIXe siècle. La ligne Amiens-Le Tréport est réalisée par les Chemins de Fer du Nord en 1872, puis celle de Paris-Le Tréport est construite en 1873.

Les guides de voyage occupent un rôle majeur dans l'essor du tourisme balnéaire. Ils ont participé pour une large part à l'attractivité et au rayonnement de ces nouveaux territoires urbanisés des côtes françaises tels Le Tréport et Mers.

Le plus souvent, l'ouverture d'une nouvelle ligne de chemin de fer entraîne la parution d'un nouveau guide. La Librairie Hachette signe en 1852 le premier contrat avec la Compagnie des chemins de fer du Nord, qui lui permet d'installer ses kiosques dans les gares. Ce sont les ancêtres des boutiques Relay actuelles.

La librairie Hachette publie la collection de la Bibliothèque des chemins de fer qui deviennent vers 1857 les guides Joanne, puis en 1919, les fameux guides Bleus. S'adressant principalement à la bourgeoisie, ils dispensent des informations utiles et des conseils pour préparer le voyage : moyens de déplacements, les horaires de transports, les types d'hébergement disponibles, etc.

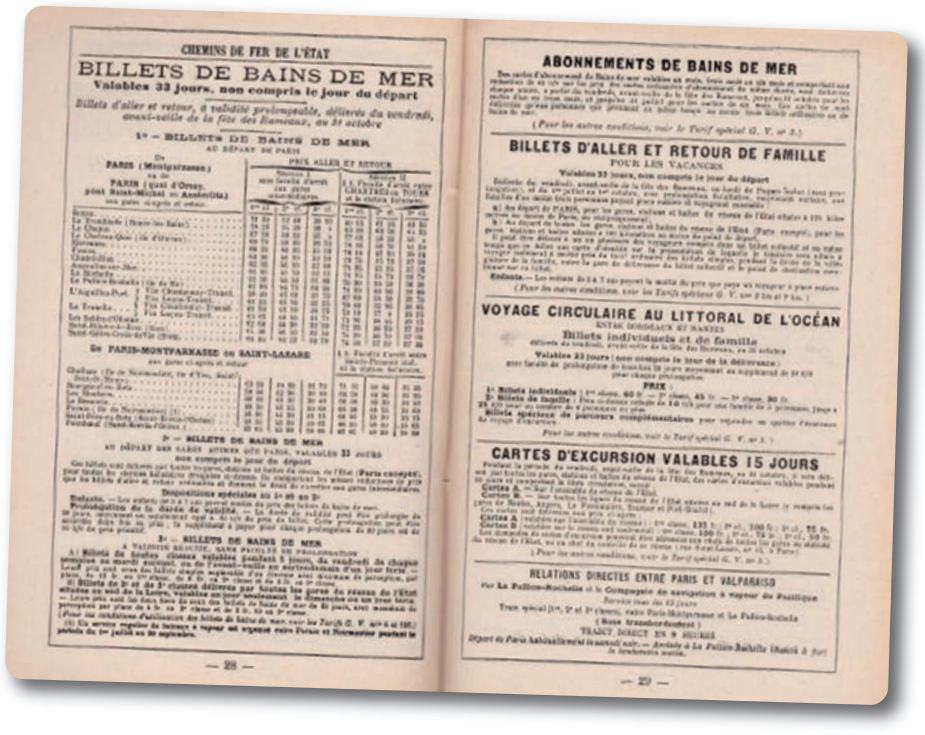
CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

BILLETS DE BAINS DE MER

Valables 33 jours, non compris le jour du départ

ABONNEMENTS DE BAINS DE MER

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

VOYAGE CIRCULAIRE AU LITTORAL DE L'OCÉAN

CARTES D'EXCURSION VALABLES 15 JOURS

RELATIONS DIRECTES ENTRE PARIS ET VALPARAISO

▲ *Billets de bains de mer du Guide Joanne en 1905...*

Ils précisent "ce qui est à voir", sélectionnent des destinations mises en valeur, ils décrivent des lieux d'intérêt paysager, culturel, de loisirs, proposent à la découverte des curiosités, renforcent la notoriété de certaines stations, tout comme aujourd'hui !

La mode des bains de mer thérapeu-

tiques apparaît dès le XVIIIe siècle en Angleterre. Dès 1776, une "maison de santé" où l'on pratique les bains de mer est créée à Dieppe, cependant la vogue des bains de mer se diffusera plus tardivement en France, au cours XIXe siècle en pleine Révolution industrielle. Ainsi, "la fréquentation de Dieppe, entraînera celle du Tréport puis celle de Mers-les-Bains, d'Ault" *(Hélène Morlier)*. En 1865 est édifié à Mers, le premier établissement de bains.

La conquête du littoral, antérieurement délaissé, se manifeste par une nouvelle forme d'urbanisation très rapide et à grande échelle transformant le paysage côtier. Ces villes de villégiatures ont marqué l'histoire urbaine et de l'urbanisme de façon très originale, comme en témoigne encore aujourd'hui le patrimoine urbain et architectural de Mers-les- Bains et comme le montrent les guides de voyage.

Les plages de la Manche comprises entre Boulogne et Cherbourg sont particulièrement en vogue sous le Second Empire, car elles sont les plus aisément accessibles en un temps raisonnable par le train. En 1889, la distance Paris-Le Tréport Mers se parcourt en 3 heures 30.

Dans le sillage de Dieppe, la station du Tréport qui se développe, redynamise la ville portuaire. En 1856, le Guide du malade aux Bains de mer recommande "...Le Tréport [qui] n'est plus comme il y a vingt ans une bourgade de pêcheurs, c'est une ville ; témoin les élégantes constructions élevées sur la plage, dans la vue de Mers et sur le port". Mers ne présente encore que peu d'intérêt pour les baigneurs, hormis sa falaise, qui avec celle du Tréport, sont vantées comme les "plus belles falaises de toute la Manche" et attire l'attention des voyageurs sur son église.

Deux ans plus tard, d'après la Gazette des Eaux, Revue générale des Bains de l'Europe de juillet 1858, Le Tréport poursuit sa croissance "chaque année amène de nouveaux hôtes au Tréport : il est à craindre que cette vogue ne transforme cette petite ville de pêcheurs en un second Trouville, et n'en fasse un bain de mer crinoline. Toutefois, [...] le Tréport a gardé une physionomie beaucoup plus simple et des mœurs plus modestes." En revanche, Mers y est encore présenté comme un village "très ancien, [qui] fait le pendant du Tréport, domine la mer sur le retour de la falaise."

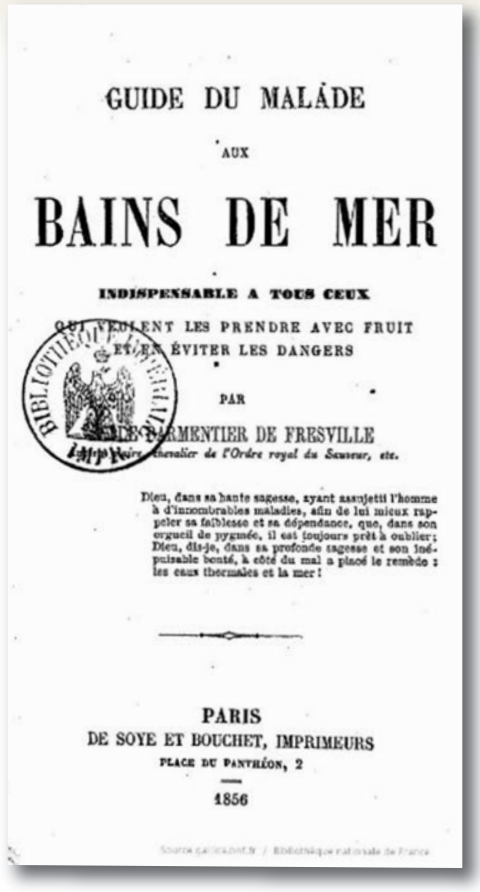
GUIDE DU MALADE
AUX
BAINS DE MER
INDISPENSABLE A TOUS CEUX
QUI VEULENT LES PRENDRE AVEC FRUIT
ET EN ÉVITER LES DANGERS
PAR
LE PARMENTIER DE FRESVILLE
Dieu, dans sa haute sagesse, ayant assujetti l'homme à d'innombrables maladies, afin de lui mieux rappeler sa faiblesse et sa dépendance, que, dans son orgueil de pygmée, il est toujours prêt à oublier; Dieu, dis-je, dans sa profonde sagesse et son inépuisable bonté, à côté du mal a placé le remède : les eaux thermales et la mer !
PARIS
DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS
PLACE DU PANTHÉON, 2
1856

▲ *Guide du malade aux bains de mer par A. Le Parmentier de Fresville, 1856*

Dix ans après, dans Le Monde illustré, on s'aperçoit que Mers commence à subir les effets de l'engouement pour les bains de mer du Tréport. "...Le Tréport déverse à Mers son trop plein de baigneurs philosophes ou malades. De loueurs d'ânes qu'ils étaient les habitants se sont fait loueurs de logis...". Cependant l'article précise que "le bain est bon à Mers ; au soleil du midi, libre, abrité, tranquille. Sable mêlé de

▲ *Affiche publicitaire des Chemins de fer du Nord et de l'ouest...*

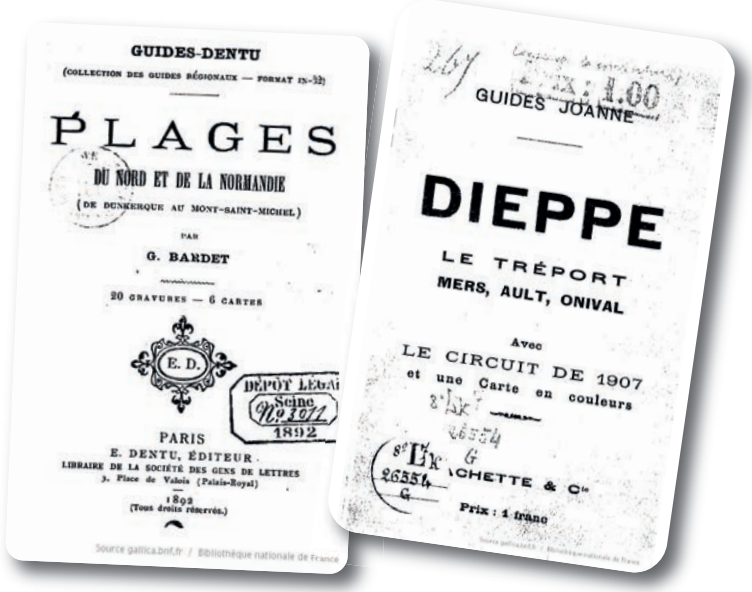
GUIDES-DENTU
PLAGES
DU NORD ET DE LA NORMANDIE
(DE DUNKERQUE AU MONT-SAINT-MICHEL)
PAR
G. BARDET
20 GRAVURES — 6 CARTES
PARIS
E. DENTU, ÉDITEUR
1892
GUIDES JOANNE
DIEPPE
LE TRÉPORT
MERS, AULT, ONIVAL
Avec
LE CIRCUIT DE 1907
et une Carte en couleurs
Prix : 1 franc

quelque galet. Pension à trois francs cinquante centimes". Le journaliste du Monde illustré, qui visiblement n'apprécie guère cette mode qui s'empare du Tréport, évoque le "beau site" de Mers. "Devant soi la mer, derrière soi des verdures superbes, une vallée, une forêt et la paix. Si on sait résister aux tentations d'à côté, ce séjour peut être le salut." Et d'ajouter : "J'approuve le peintre sculpteur Etex d'être allé s'y établir." Antoine Etex, sculpteur, architecte, était un artiste alors connu qui avait entre autres sculpté deux des quatre hauts reliefs de l'arc de Triomphe à Paris…

À partir des années 1867, le destin de Mers semble prendre un nouveau tournant. Dans le Guide pratique aux eaux minérales et aux bains de mer, le Docteur Constantin James, visionnaire, mentionne le Bain de Mers "À un kilomètre du Tréport, il ne se compose encore que de quelques maisons, mais je le crois destiné à devenir un bain important".

Lorsque le train arrive en 1873, Le Tréport n'est plus en capacité de poursuivre son extension urbaine. La pression qui s'exerce sur le foncier va bénéficier à la ville de Mers dont la municipalité saisit l'intérêt de lotir des terrains entraînant le développement de Mers comme une ville de villégiature nouvelle. Le Syndicat des propriétaires de Mers-les-Bains créé dès 1886 s'implique pour le développement de la ville. Grâce à son intervention, la gare prend en 1887 le nom du Tréport - Mers, puis en 1891 le Syndicat obtient la rectification des limites entre les communes de Mers et du Tréport, permettant ainsi la réalisation de nouveaux lotissements balnéaires.

L'image de Mers renvoyée par les guides évolue. Dans le guide Dentu des Plages du Nord et de la Normandie de 1892, Mers est signalée comme "un faubourg du Tréport, remarquable par la beauté de sa plage et les villas élégantes qui s'y bâtissent en nombre toujours plus grand ; on y visite une jolie église de style ogival."

C'est manifestement au début du XXe siècle comme en

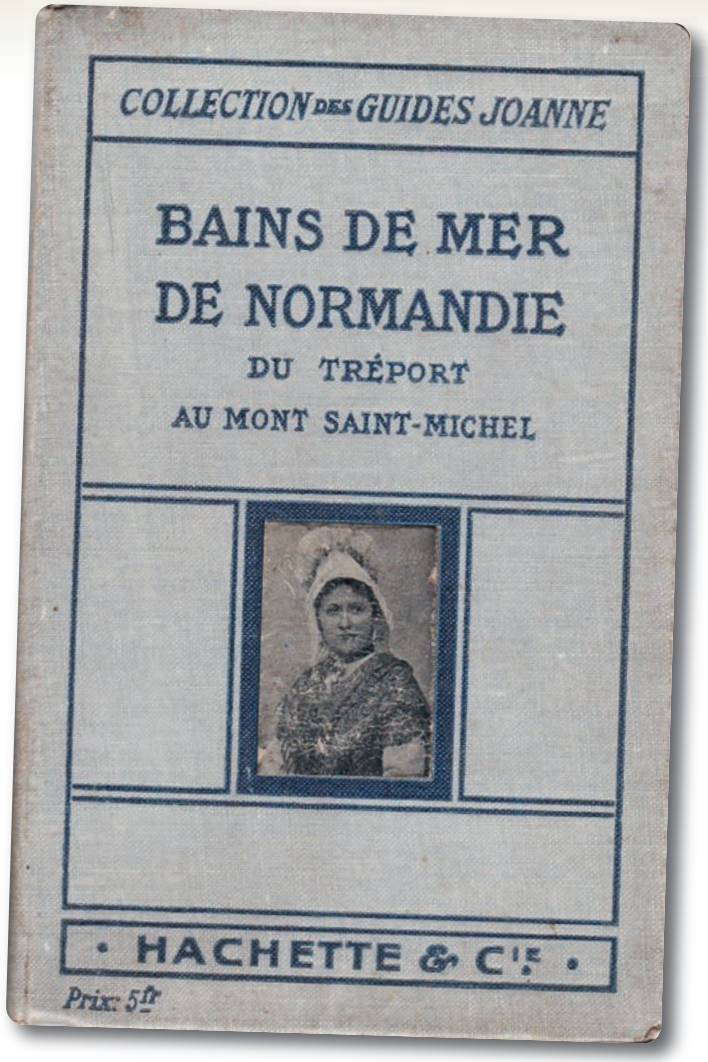

▲▼ *Guides Joanne, Bains de mer de Normandie, 1913*

témoignent les descriptions élogieuses de la ville par les guides de voyage, notamment les guides Joanne dans leurs éditions successives jusqu'à la Première Guerre mondiale que la station de Mers, alors à son apogée, accède au statut de station balnéaire de renom.

Illustrations de l'article : Catherine GINER APRIM

Dans le guide Joanne consacré au "circuit Dieppe, Le Tréport, Mers, Ault, Onival", la ville est décrite avec force de détails comme moderne (le tramway dessert Le Tréport, Mers et Eu) et avec de nombreux atouts touristiques et de loisirs. Elle est devenue "une station balnéaire très prospère, véritable ville de maisons et de villas en briques, [qui] s'étend autour d'une vaste place appelée la Prairie". Le guide Joanne de 1913, qualifie Mers de "coquette station balnéaire bien fréquentée." Parmi ses célébrités, le buste du médecin de marine Pierre Lefort est mentionné. Son activité commerciale, "Une des voies principales est la rue Jules Barni, que bordent de nombreux magasins". Son casino "ayant figuré à l'Exposition universelle de 1889", disposant d'un "théâtre dont le rideau est peint par Chapron", idéalement

situé côté mer, "La ville fait front sur la mer par une terrasse ou digue spacieuse, sablée, munie de bancs et éclairée au gaz, bordée par un cordon de galets au-delà duquel s'étend une jolie plage de sable [...et] de villas de styles variés, dont les plus originales se trouvent à la droite du casino, du côté du Tréport. "Le guide signale au touriste" l'église du XVe siècle. et [son] clocher moderne [qui] renferme un retable donné par Mlle de Montpensier. "

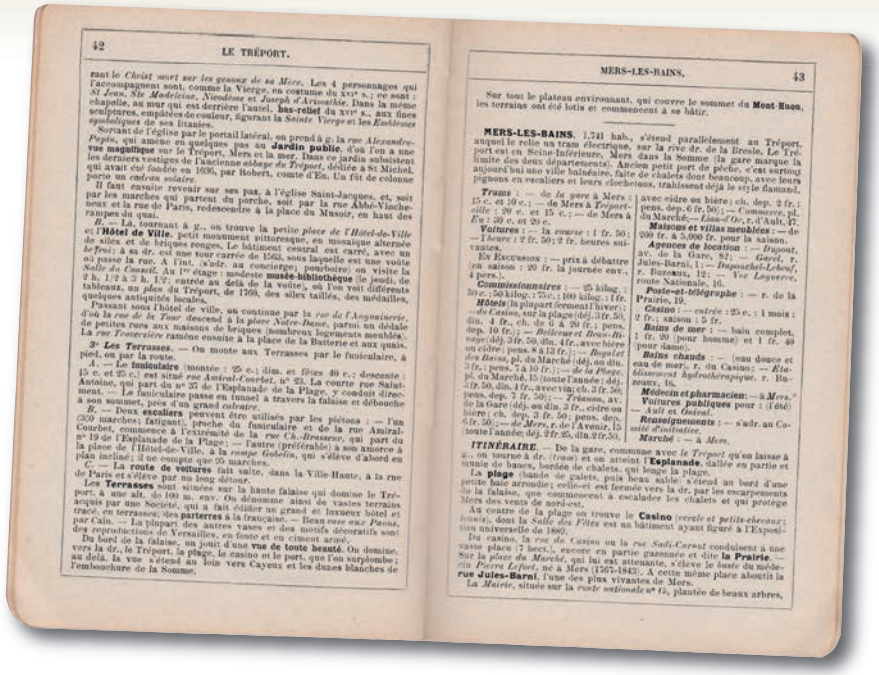

42 LE TRÉPORT.

rant le *Christ mort sur les genoux de sa Mère*. Les 4 personnages qui l'accompagnent sont, comme la Vierge, en costume du XVIe s.; ce sont : *St Jean*, *Ste Madeleine*, *Nicodème* et *Joseph d'Arimathie*. Dans la même sculptures, empâtées de couleur, figurant la *Sainte Vierge* et les *Evêchèses* symboliques de ses litanies.

Sortant de l'église par le portail latéral, on prend à g. la *rue Alexandre-Pupin*, qui amène en quelques pas au **Jardin public**, d'où l'on a une vue magnifique sur le Tréport, Mers et la mer. Dans ce jardin subsistent les derniers vestiges de l'ancienne *abbaye du Tréport*, dédiée à St Michel, qui avait été fondée en 1059, par Robert, comte d'Eu. Un fût de colonne porte un *cadran solaire*.

Il faut ensuite revenir sur ses pas, à l'église Saint-Jacques, et, soit par les marches qui partent du porche, soit par la rue Abbé-Vinchenoux et la rue de Paris, redescendre à la place du Musoir, en haut des rampes du quai.

B. — Là, tournant à g., on trouve la petite *place de l'Hôtel-de-Ville* et l'**Hôtel de Ville**, petit monument pittoresque, en mosaïque alternée de silex et de briques rouges. Le bâtiment central est carré, avec un *beffroi*; à sa dr. est une tour carrée de 1561, sous laquelle est une voûte où passe la rue. A l'int., s'adr. au concierge; pourboire) on visite la *Salle du Conseil*. Au 1er étage : modeste **musée-bibliothèque** (le jeudi, de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2, entrée au delà de la voûte), où l'on voit différents tableaux, un *plan* du Tréport, de 1709, des silex taillés, des médailles, quelques antiquités locales.

Passant sous l'hôtel de ville, on continue par la *rue de l'Arquebuserie*, d'où la *rue de la Tour* descend à la *place Notre-Dame*, parmi un dédale de petites rues aux maisons de briques (nombreux logements meublés). La *rue Traversière* ramène ensuite à la place de la Batterie et aux quais.

3° Les Terrasses. — On monte aux Terrasses par le funiculaire, à pied, ou par la route.

A. — Le **funiculaire** (montée : 25 c.; dim. et fêtes 40 c.; descente : 15 c. et 25 c.) est situé *rue Amiral-Courbet*, n° 23. La course rue Saint-Antoine, qui part du n° 37 de l'Esplanade de la Plage, y conduit directement. — Le funiculaire passe en tunnel à travers la falaise et débouche à son sommet, près d'un grand *cabaret*.

B. — Deux **escaliers** peuvent être utilisés par les piétons : — l'un (300 marches; fatigant), proche du funiculaire et de la rue Amiral-Courbet, commence à l'extrémité de la *rue Ch.-Brasseur*, qui part du n° 19 de l'Esplanade de la Plage; — l'autre (préférable) à son amorce à la place de l'Hôtel-de-Ville, à la *rampe Gobelin*, qui s'élève d'abord en plan incliné; il ne compte que 95 marches.

C. — La **route de voitures** fait suite, dans la Ville Haute, à la rue de Paris et s'élève par un long détour.

Les **Terrasses** sont situées sur la haute falaise qui domine le Tréport, à une alt. de 100 m. env. On dénomme ainsi de vastes terrains acquis par une Société, qui a fait édifier un grand et luxueux hôtel et tracé, en terrasses, des **parterres** à la française. — Beau *vase aux Pavots*, des reproductions de Versailles, en fonte et en ciment armé.

Du bord de la falaise, on jouit d'une **vue de toute beauté**. On domine, vers la dr., le Tréport, la plage, le casino et le port, que l'on surplombe; au delà, la vue s'étend au loin vers Cayeux et les dunes blanches de l'embouchure de la Somme.

MERS-LES-BAINS. 43

Sur tout le plateau environnant, qui couvre le sommet du **Mont-Huon**, les terrains ont été lotis et commencent à se bâtir.

MERS-LES-BAINS. 1,741 hab., s'étend parallèlement au Tréport, auquel le relie un tram électrique, sur la rive dr. de la Bresle. Le Tréport est en Seine-Inférieure, Mers dans la Somme (la gare marque la limite des deux départements). Ancien petit port de pêche, c'est surtout aujourd'hui une ville balnéaire, faite de chalets dont beaucoup, avec leurs pignons en escaliers et leurs clochetons, trahissent déjà le style flamand.

Trams : — *de la gare à Mers* : 15 c. et 10 c.; — *de Mers à Tréport-ville* : 20 c. et 15 c.; — *de Mers à Eu* : 30 c. et 20 c.

Voitures : — *la course* : 1 fr. 50; — *l'heure* : 2 fr. 50; 3 fr. heures suivantes.

En Excursion : — *prix à débattre* (en saison : 20 fr. la journée env., 4 pers.).

Commissionnaires : — 25 kilog. : 50 c.; 50 kilog. : 75 c.; 100 kilog. : 1 fr.

Hôtels (la plupart fermant l'hiver) : — *du Casino*, sur la plage (déj. 3 fr. 50, din. 4 fr., ch. de 5 à 20 fr.; pens. dep. 10 fr.); — *Bellevue et Beau-Rivage* (déj. 3 fr. 50, din. 4 fr., avec bière ou cidre : pens. 8 à 13 fr.); — *Dupetit des Bains*, pl. du Marché (déj. on din. 3 fr.; pens. 7 à 10 fr.); — *de la Plage*, pl. du Marché, 15 (toute l'année; déj. 3 fr. 50, din. 4 fr., avec vin; ch. 3 fr. 50; pens. dep. 7 fr. 50); — *Tréanon*, av. de la Gare (déj. ou din. 3 fr., cidre ou bière; ch. dep. 3 fr. 50; pens. dep. 6 fr. 50); — *de Mers*, r. de l'Avenir, 15 (toute l'année; déj. 3 fr. 25, din. 3 fr. 50).

ITINÉRAIRE. — De la gare, commune avec le *Tréport* qu'on laisse à g., on tourne à dr. (*rue*) et on atteint l'**Esplanade**, terrasse de bancs, bordée de chalets, qui longe la plage.

La **plage** (bande de galets, puis beau sable) s'étend au bord d'une petite baie arrondie; celle-ci est fermée vers la dr. par les escarpements de la falaise, que commencent à escalader les chalets et qui protège Mers des vents de nord-est.

Au centre de la plage on trouve le **Casino** (*cercle et petits-chevaux*; *concerts*, dont la *Salle des Fêtes* est un bâtiment ayant figuré à l'Exposition universelle de 1889.

Du casino, la *rue de Casino* ou la *rue Sadi-Carnot* conduisent à une vaste place (7 hect.), encore en partie gazonnée et dite **la Prairie**. — Sur la *place du Marché*, qui lui est attenante, s'élève le buste du médecin *Pierre Lefort*, né à Mers (1767-1843). A cette même place aboutit la **rue Jules-Barni**, l'une des plus vivantes de Mers.

La *Mairie*, située sur la *route nationale n° 15*, plantée de beaux arbres,

▲ *Guides Joanne, Bains de mer de Normandie, 1913*

Les premiers vacanciers des temps modernes à Mers, les "Baigneurs", en quête de distractions et de rituels mondains, sont exigeants quant à la qualité du cadre de vie. Ils viennent des régions limitrophes dont la moitié de la région parisienne. Ces médecins, ingénieurs, avocats, industriels, négociants etc, se font construire des résidences secondaires, des villas au style architectural exubérant et audacieux souvent conçues par des architectes de renom. À Mers, Edouard-Jean Niermans, célèbre architecte de la Belle Époque qui a réalisé notamment l'hôtel Négresco à Nice ou encore le théâtre Mogador à Paris, a construit quatre villas de style Art nouveau entre 1899 et 1907, dont la villa Jan et Héléna.

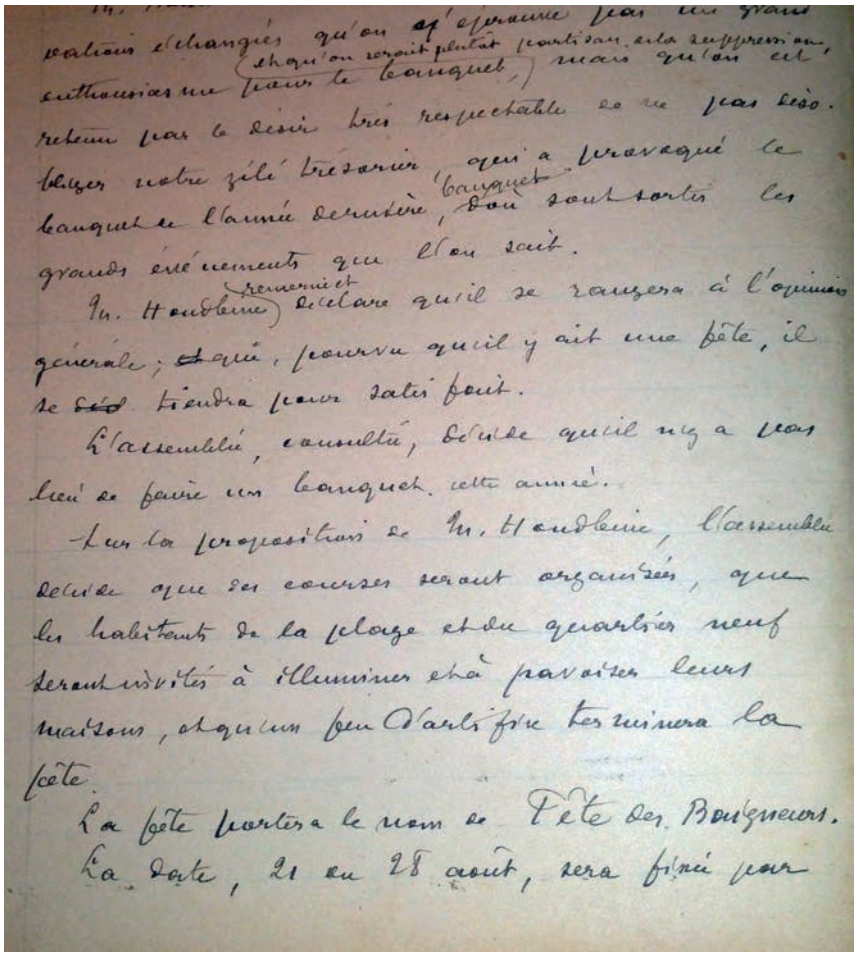

▲ *Le Syndicat des Propriétaires instaure la première fête des baigneurs en 1892...*

Le Syndicat des propriétaires s'investit dans la promotion de la ville pour y attirer un plus grand nombre de visiteurs. Il publie en 1910 un guide intitulé "Mers-Les-Bains", opuscule tiré à 10 000 exemplaires dont 7 000 "répandus dans toute la France." Il obtient la pose d'une affiche de promotion de la ville qu'il a fait réaliser dans les principales gares "des réseaux du Nord, de l'Est et du Paris-Lyon-Marseille."

La Première Guerre mondiale marque la fin de la Belle Époque et un changement de la représentation de la station balnéaire de Mers dans les guides de voyage.

Catherine **GINER**.

La ville de Mers-les-Bains tient à vivement remercier Mme GINER pour cette nouvelle et belle contribution de qualité à une meilleure connaissance de l'histoire de notre Station...

***APRIM** : l'Association APRIM agit en faveur du patrimoine bâti, urbain et paysager de Mers les Bains et mène des projets de valorisation et de développement. L'association se consacre à un important travail de recherches d'histoire urbaine et sociale et d'archéologie patrimoniale. Elle propose des visites et des conférences.

A découvrir : le **polar** Mersois de **Jacques PENNA**

▶ AUTEUR DE NOMBREUX LIVRES, JACQUES PENNA FAIT DE NOTRE STATION LE LIEU PRINCIPAL DE SON ROMAN POLICIER "ESCARMOUCHES À MERS-LES-BAINS" QUI VIENT DE PARAÎTRE…

Une ambiance grise, noire même, une histoire de vengeance lié au passé historique de notre Pays, des crimes sordides perpétués ici ou là en vallée de la Bresle, à travers les stations balnéaires locales ou après la carrière d'un flic au sein d'une célèbre institution anti-criminelle Parisienne.

C'est le théâtre d' "Escarmouches à Mers-les-Bains", un polar ayant pour cadre notre région proche, notre station, ses lumières et paysages changeants.

Le récit que nous propose Jacques Penna est passionnant. L'auteur a aimablement offert un exemplaire de son ouvrage à la ville, et c'est bien volontiers que nous vous le présentons au sein de votre journal municipal.

Ce tout dernier polar de Jacques Penna se déroule à Mers-les-bains, de nos jours, c'est une intrigue criminelle sur fond de guerre et de résistance.

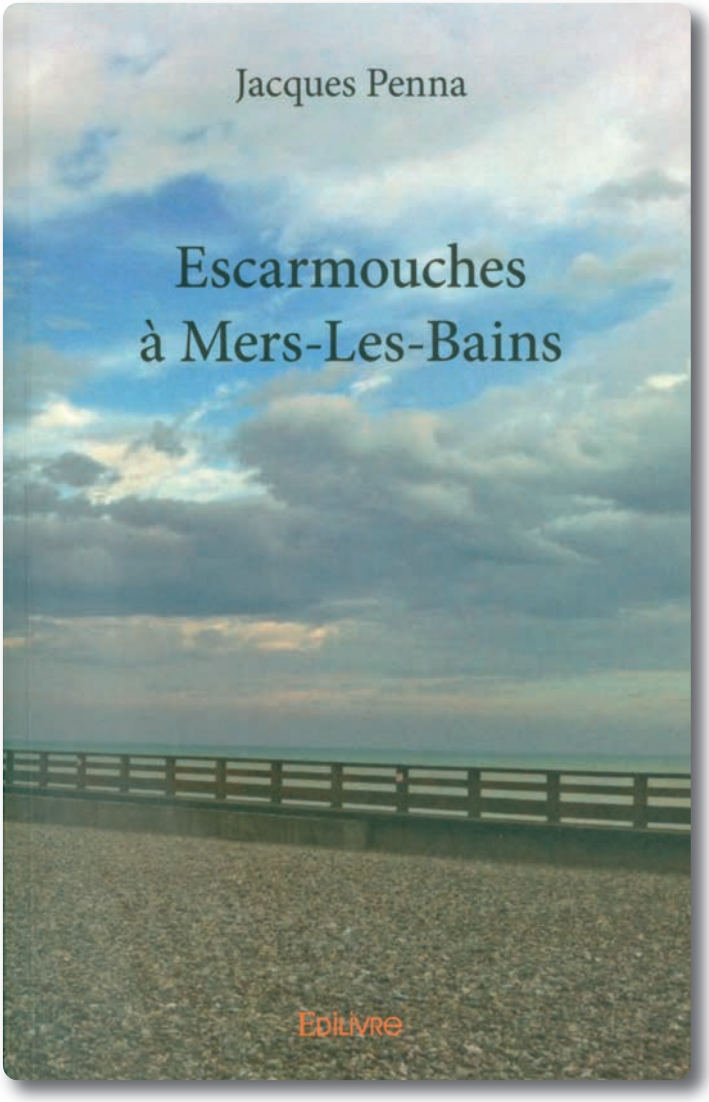

▲ *Jacques PENNA assurera une dédicace en avril 2018 à la médiathèque, tous détails en temps utile...*

Installé à Mers-les-Bains depuis cinq ans, au retour des États-Unis où il travaillait depuis de longues années, Jacques Penna connaît bien la région pour l'avoir explorée jusqu'aux moindres recoins. "Adolescent, je venais en vacances ici ou à Onival. Il m'arrivait aussi d'explorer les blockhaus et d'y trouver encore des mines" confie t-il.

L'intrigue de son 8ème roman, "Escarmouches à Mers-les-Bains", s'inspire d'ailleurs de la seconde Guerre mondiale. "Né en 1942, mon enfance a été marquée par les récits de la guerre, de l'Occupation, de ses privations, de ses trahisons, etc..." souligne l'auteur. Ecrit à l'origine pour un scénario télévisé qui lui avait été commandé, "Escarmouches à Mers-les-Bains" n'a finalement pas été filmé, d'où l'idée d'en faire un livre.

Au fil des pages, on réalise que la description de la Manche, de ses falaises et de son littoral est soignée, affaire de quelqu'un qui connaît, effectivement. Le héros principal, l'ex Parisien et commissaire principal Stéphane Robinet, désormais retraité, ne peut finalement pas éviter d'être mêlé à une enquête locale de la gendarmerie.

D'autant qu'une dangereuse bande de braqueurs pille des maisons du Vimeu et de la vallée de la Bresle, viole et tue les propriétaires.

Mais, chut ! on ne vous en dit pas plus... Bonne lecture ! Le livre sera disponible en dépôt à l'Office de tourisme.

▶ Une dédicace de l'auteur est prévue en Avril 2018 à la médiathèque, tous renseignements en temps utile...

Infos pratiques 2018...

ENCOMBRANTS & DÉCHETS VERTS

(en lien avec la communauté de communes des Villes Sœurs en charge du service)

► COLLECTE DES ENCOMBRANTS

(6 collectes soit 1 tous les deux mois dès janvier)

- **Jeudi 25 janvier**
- **Jeudi 29 mars**
- **Jeudi 24 mai**
- **Jeudi 26 juillet**
- **Jeudi 27 septembre**
- **Jeudi 29 novembre**

Dans tous les cas, merci de ne déposer vos encombrants sur le trottoir que la veille au soir.

► COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

(13 collectes d'avril à octobre)

- **Mardi 17 avril**
- **Mercredi 2, mardis 15 et 29 mai**
- **Mardis 12 et 26 juin**
- **Mardis 10 et 24 juillet**
- **Mardis 7 et 21 août**
- **Mardis 4 et 18 septembre**
- **Mardi 2 octobre**

Pour la collecte des déchets verts, et pour optimiser celle-ci, à savoir qu'elle sera réalisée le matin.

Attention : tout dépôt sauvage est interdit et passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

Merci de disposer vos déchets verts en plusieurs petits sacs (15 kg maxi) mais pas en un seul grand sac (genre "Big Bag") ou de grande poubelle, car dans ce cas le poids sera beaucoup trop lourd pour permettre aux techniciens de l'enlever. Vous pouvez aussi faire des fagots ficelés (pas de fil de fer, 1 mètre de long et 15 kg maximum), sans excéder 4 fagots par foyer. Merci de votre compréhension...

Gestion : Communauté de communes Villes Soeurs 02 27 28 20 87.

► TNT : TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE

En cas de problèmes de réception TNT, faire le **0 970 818 818** our sur internet **www.recevoirlatnt.fr**

TDF offre la possibilité de l'informer d'un problème via un questionnaire par internet, sur **www.diffusion.tdf.fr** 7j/7 et 24h/24.

BESOIN DE PLUS D'INFOS ? N'HÉSITEZ-PAS À TÉLÉCHARGER L'APPLICATION SMARTPHONE "MERS-LES-BAINS" Android & IOS...

Nouveaux horaires pour les déchèteries communautaires

La Communauté de Communes des Villes Soeurs modifie l'ouverture de ses déchèteries. **La déchèterie du Tréport sera fermée le mardi matin et le jeudi matin mais elle sera ouverte le dimanche matin.**

Désormais celles d'Ault sera fermée le mardi et celle de Beauchamps le jeudi et seront aussi fermées le dimanche. Pour le point déchets verts de Criel-sur-Mer, les horaires sont inchangés. Les 38 402 habitants des 28 communes de la CCVS auront donc, à l'exception du dimanche après-midi, accès à au moins une déchèterie dans des plages horaires suffisamment larges pour répondre aux besoins de chacun.

HORAIRES DE LE TRÉPORT & AULT

► **LE TRÉPORT** rue Mendès-France - **02.35.82.45.72**

► **AULT** route d'Eu, **03.22.26.28.67**

Déchèterie du **Tréport**	HORAIRES D'HIVER 15 octobre au 14 avril		HORAIRES D'ÉTÉ 15 avril au 14 octobre	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	9 h à 11 h 50	14 h à 16 h 50	9 h à 11 h 50	14 h à 17 h 50
Mardi	Fermé	14 h à 16 h 50	Fermé	14 h à 17 h 50
Mercredi	9 h à 11 h 50	14 h à 16 h 50	9 h à 11 h 50	14 h à 17 h 50
Jeudi	Fermé	14 h à 16 h 50	Fermé	14 h à 17 h 50
Vendredi	9 h à 11 h 50	14 h à 16 h 50	9 h à 11 h 50	14 h à 17 h 50
Samedi	9 h à 11 h 50	14 h à 16 h 50	9 h à 11 h 50	14 h à 17 h 50
Dimanche	9 h à 11 h 50	Fermé	9 h à 11 h 50	Fermé

Déchèterie de **Ault**	HORAIRES D'HIVER 15 octobre au 14 avril		HORAIRES D'ÉTÉ 15 avril au 14 octobre	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	9 h à 11 h 50	14 h à 16 h 50	9 h à 11 h 50	14 h à 17 h 50
Mardi	Fermé			
Mercredi à samedi	9 h à 11 h 50	14 h à 16 h 50	9 h à 11 h 50	14 h à 17 h 50
Dimanche	Fermé			

GESTION : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VILLES SOEURS
12 AVENUE ANQUETIL, 76260 EU
TOUS RENSEIGNEMENTS AU 02 27 28 20 87.

BIEN CONNAÎTRE VOS DROITS AVEC MAIRIE INFOS SERVICE

MAIRIE INFOS SERVICE répond à toutes questions juridiques et administratives et en plus c'est offert par votre mairie :

Logement • Voisinage • Famille • Emploi • Consommation • Assurance • Banque • Impôts et taxes • Entreprise

Le principe d'utilisation est très simple :

► Composez le **02 38 79 00 56**

► Communiquez votre code spécifique à Mers : **MIS11**

► Posez votre question : vous êtes d'emblée orienté vers un expert spécialisé qui la traite **en toute confidentialité**.

► Obtenez une réponse rapide, claire et concrète.

Coup d'oeil dans le rétro...

RETOUR DANS LES ANNÉES TRENTE ...

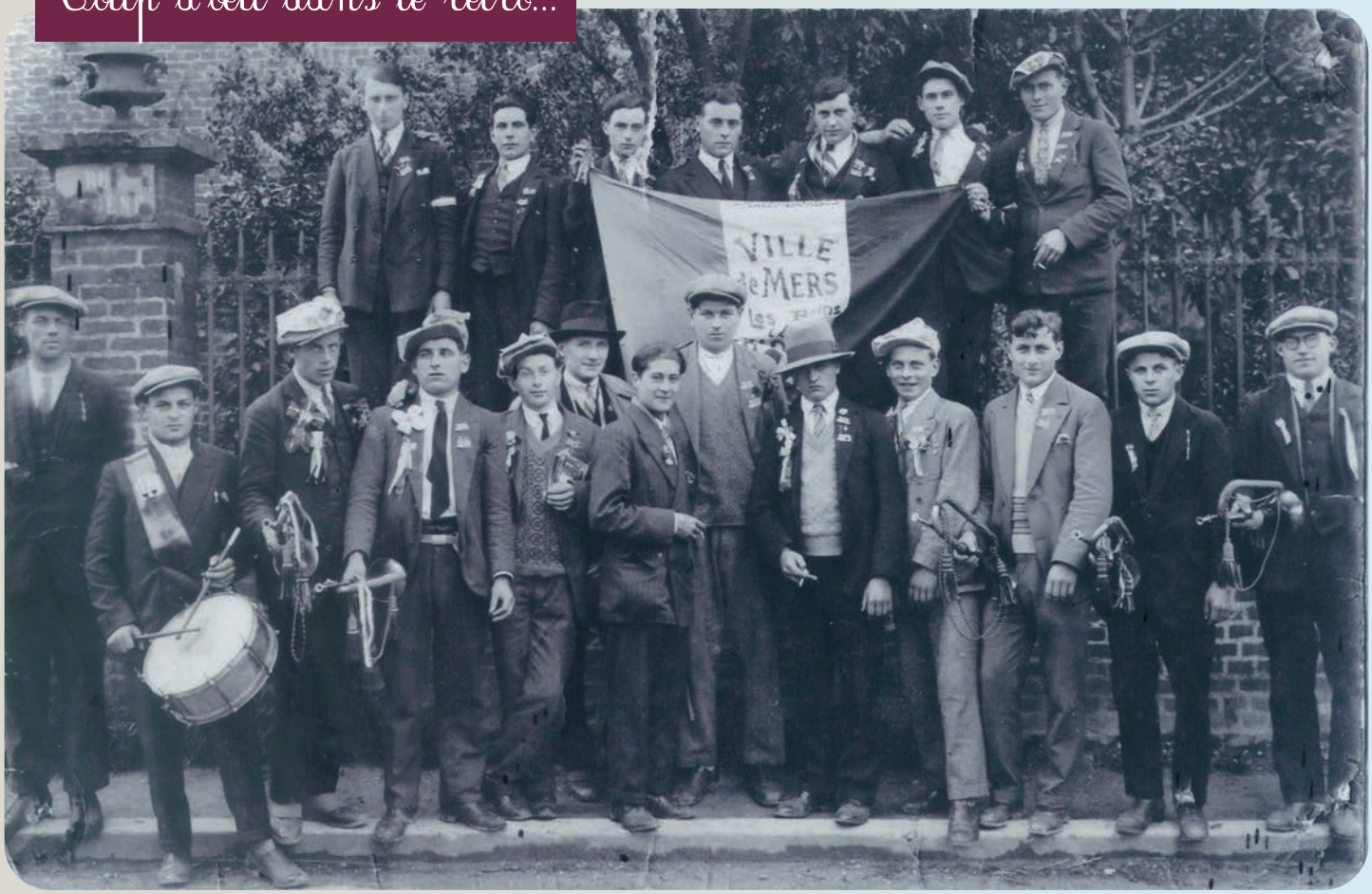

▲ Très belle photographie prêtée par Mr **TIENNOT**, (de la famille du 5ème en partant de la droite, qui porte un chapeau haut). Sans doute un conseil de révision car c'est alors la fête pour les garçons reconnus "bon pour le service" : musique par la fanfare, bal, photographies souvenirs, achats de broches et autres souvenirs tels des cocardes avec rubans ou des chapeaux fantaisie, achetés pour l'occasion, reflétaient ces festivités...

▼ Autre très beau cliché de cette ancienne Boulangerie (qui a existé durant des décennies à l'angle de la rue Jules Verne avec l'Ecole du même nom...

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À MERS-LES-BAINS !!

au lieu-dit

"La Facette"

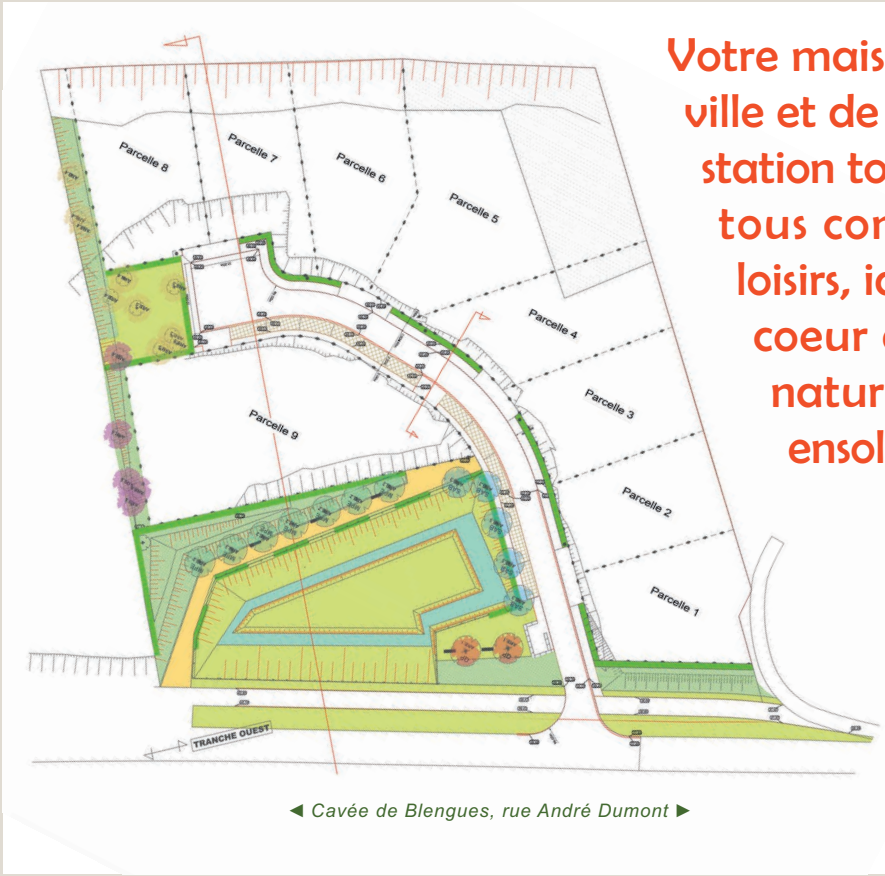

◄ Cavée de Blengues, rue André Dumont ►

Votre maison proche du centre-ville et de la mer, au sein d'une station touristique classée avec tous commerces, services et loisirs, idéalement placée au coeur d'un environnement naturel préservé et du bel ensoleillement du coteau...

A VENDRE à MERS-LES-BAINS :

Terrains à bâtir

8 parcelles de 464 m² à 1409 m².

Le lotissement est proche du coeur de ville.

Tous renseignements auprès de Maîtres BONIN & DOUDOUX, notaires à Mers-les-Bains et Ault au **03.22.60.40.34** ainsi qu'en mairie de Mers-les-Bains au **02.27.28.06.60**.

Référence annonce sur site internet : 80117-2930 - Non soumis au DPE